

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXXV

SEPTEMBRE 1929

No 9

LE LIEUTENANT-GENERAL MARQUIS DE VAUDREUIL

Louis-Philippe de Rigaud de Vaudreuil, fils de Philippe de Rigaud de Vaudreuil, commandant des troupes du détachement de la marine, plus tard gouverneur de la Nouvelle-France, et de Louise de Joybert de Soulanges, naquit à Québec le 26 septembre 1691. Il eut pour parrain "haut et puissant seigneur messire Louis de Buade, comte de Frontenac, gouverneur et lieutenant-général pour le Roi en toute la Nouvelle-France", et pour marraine "dame Marie-Madeleine de Chaspoux, femme de messire Jean Bochart, chevalier, seigneur de Champigny, conseiller du Roi en ses conseils et intendant de la Nouvelle-France."

Le 8 mai 1695, M. de Vaudreuil obtenait pour son fils une expectative d'enseigne dans les troupes du détachement de la marine. Il n'avait pas encore quatre ans accomplis! M. de Vaudreuil, homme prudent, prenait ses précautions pour l'avenir.

Le jeune de Vaudreuil fit ses études au collège des Jésuites à Québec et eut la bonne fortune d'avoir pour professeur le Père de Charlevoix, le célèbre historien de la Nouvelle-France.

Le 19 mai 1698, le fils de M. de Vaudreuil était nommé enseigne d'une compagnie des troupes du détachement de la marine servant en Canada et recevait en même temps son brevet d'admission dans la compagnie des gentils-hommes gardes de la marine à Rochefort.

Le 18 octobre 1700, MM. de Callières et Bochart Champigny écrivaient au ministre :

“ Les sieurs de Linctot, Tonty, Soulanges et chevalier de Champigny remercient très humblement Sa Majesté de la grâce qu'elle leur vient de faire en leur accordant à chacun une compagnie. Monsieur de Vaudreuil en marque aussi sa reconnaissance à l'égard du sieur de Soulanges qui est son beau-frère et supplie Sa Majesté d'accorder une lieutenance à son fils aîné qui est enseigne et au second la place d'enseigne de son frère ” (1).

MM. de Callières et de Beauharnois écrivaient au ministre le 3 novembre 1702 :

“ Le chevalier de Vaudreuil vous remercie très humblement de la bonté que vous avez eue de lui accorder une gratification de 1000 livres en considération de la dépense qu'il a été obligé de faire pour le logement qu'il occupe. Il vous présente un placet pour vous supplier de lui accorder la continuation de cette gratification et comme il a une grande famille, nous vous prions, Mgr, de faire donner à son fils aîné qui est enseigne une lieutenance et de faire passer son enseigne à son cadet ” (2).

Le 20 juin 1703, le ministre informait M. de Vaudreuil, devenu gouverneur de Montréal depuis la nomination de M. de Callières au gouvernement du pays, qu'il n'avait pu donner une lieutenance vacante à son fils aîné parce que cette lieutenance lui avait été demandée par le duc de Bourgogne pour un de ses protégés.

Le 16 novembre 1703, M. de Beauharnois écrivait au ministre :

“ M. de Callières et moi avons, Monseigneur, eu l'honneur de vous écrire en faveur de mon frère de Beauville pour la compagnie du sieur de Soulanges et nous vous demandons la lieutenance de mon frère pour le chevalier de Courcy, son neveu. Comme il s'en retourne en France, agréez, s'il vous plaît, que j'aie l'honneur de vous proposer pour cet emploi le fils aîné de M. de Vaudreuil et le chevalier de Rigaud Vaudreuil pour l'enseigne de son frère. M. de Vaudreuil fait

(1) Archives de la province de Québec.

(2) Archives de la province de Québec.

honneur à son emploi pour la manière noble dont il vit, et il s'est conduit dans toutes les affaires qui sont survenues depuis qu'il est commandant général, et particulièrement dans celles qui regardent les Sauvages qu'il gouverne parfaitement bien avec une prudence qui a fait augmenter l'estime et la considération qu'on avait déjà pour lui en ce pays, dans lequel il a entretenu la paix et l'union par l'exemple qu'il a donné en vivant bien avec tout le monde, et il a su par une honnête fermeté entretenir dans le devoir ceux qui ont paru vouloir s'en écarter" (1).

Le 16 novembre 1704, M. de Vaudreuil écrivait au ministre :

"La perte que je fais dans la *Seine*, si elle n'est pas relâchée, Mgr, m'obligera à vous demander toujours des nouvelles grâces et à vous importuner pour vous prier de parler à S. M. pour qu'elle entre dans cette partie. J'y suis pour plus de 2000 pistoles, sans compter toutes mes provisions qu'il faut que j'achète ici au double; vous voulez bien que je vous parle aussi de ma famille qui augmente tous les jours, j'ai huit garçons et une fille qui ont besoin, Mgr, de l'honneur de votre protection. J'en ai trois en état de servir. J'ai entré dans les Mousquetaires aussi jeune que mon aîné. J'espère que vous aurez la bonté de m'accorder la compagnie du sieur de Maricourt qui est mort, pour lui. Je vous en ferai un bon serviteur du roi. Pour ses deux cadets, si la *Seine* était venue, je les aurais envoyé à M. le premier et je l'aurais prié de vouloir bien les recevoir pages chez le roi. J'ai, Mgr, lieu d'espérer tout de vos bontés après celles que vous avez eues en me procurant le poste où je suis" (2).

Le 17 novembre 1704, M. de Beauharnois écrivait au ministre :

"Le sieur de Maricourt étant mort, je prends la liberté de vous présenter pour sa compagnie le fils aîné de M. de Vaudreuil, jeune officier de qui on peut attendre par les bonnes qualités avec lesquelles il est né. Permettez, Mgr, que pour mériter cette grâce les services de M. son père qui a une grande famille vous parlent en sa faveur, jointe à la per-

(1) Archives de la province de Québec.

(2) Archives de la province de Québec.

te qu'il a faite dans la *Seine* qui lui apportait beaucoup d'effets de France pour soutenir les dépenses à quoi l'engage un emploi qu'il remplit si dignement à la confusion de ceux qui ont été jaloux de la justice que vous lui avez rendue" (1).

La compagnie de M. de Maricour fut donnée à un autre, mais, pour consoler M. de Vaudreuil, le ministre accordait, en juin 1705, une lieutenance à son fils. Le 15 juin 1705, il écrivait au gouverneur de Vaudreuil, qu'à cause de son jeune âge, il n'avait accordé qu'une lieutenance à son fils.

Le 9 juin 1706, le ministre informait M. de Vaudreuil qu'il ne pourrait faire son fils enseigne de vaisseau que s'il servait en mer.

De nouveau, le 6 juin 1708, le ministre écrivait à M. de Vaudreuil qu'il fallait que son fils fasse quelque campagne sur les vaisseaux avant de recevoir de l'avancement.

Le 10 mai 1710, le jeune de Vaudreuil obtenait une compagnie. Il n'avait que dix-neuf ans!

L'année suivante, en 1711, M. de Vaudreuil était fait enseigne de vaisseau.

M. et madame de Vaudreuil, dans leur désir de faire avancer leur fils aîné, ne se rebutaient pas beaucoup dans leurs demandes. En 1712, madame de Vaudreuil demandait au ministre de nommer son fils lieutenant de vaisseau. Le ministre lui répondait, le 18 décembre 1712, qu'il n'avait pas cru devoir proposer au roi la nomination de son fils comme lieutenant de vaisseau. "Il faut de la modération dans les demandes et celle-ci me paraît prématurée."

Le jeune de Vaudreuil n'attendit pas trop longtemps puisque, le 28 juin 1713, le roi lui accordait un brevet de lieutenant de vaisseau.

Le ministre en donnait la bonne nouvelle au marquis de Vaudreuil par une lettre du 4 juillet 1713 (2).

(1) Archives de la province de Québec.

(2) Le 16 septembre 1714, le gouverneur de Vaudreuil écrivait au ministre: "Je n'ai reçu que cette année la lettre que vous avez eu pour agréable de m'écrire le 4 juillet de l'année dernière, je me suis cependant donné l'honneur dès l'automne passé de vous remercier de la lieutenance de vaisseau que vous avez bien voulu procurer à mon fils. Madame de Vaudreuil me l'ayant marqué, on ne peut être plus sensible que nous le sommes l'un et l'autre à toutes les bontés que vous voulez bien avoir pour notre famille."

Le jeune de Vaudreuil n'avait pas plutôt obtenu une faveur que son père en demandait une nouvelle au ministre. La majorité des troupes étant, la même année, devenue vacante par la mort du titulaire, il s'empessa de la demander pour son fils.

Le 14 novembre 1713, le gouverneur de Vaudreuil écrivait au ministre :

“ Par mes premières lettres de ce printemps, Monseigneur, je vous ai marqué la mort du sieur de Cabanac, major des Trois-Rivières; depuis ce temps nous avons encore eu le chagrin de perdre le sieur Dumesny Noré, major des troupes; ces deux majorités, Monseigneur, sont brigüées par bien des personnes. Celle des Trois-Rivières conviendrait fort au sieur de La Corne: c'est un ancien officier qui a bien servi le Roi et qui a l'honneur d'être connu de vous. Si j'osais, Monseigneur, je vous supplierais très humblement de vouloir bien proposer au Roi mon fils aîné pour la majorité des troupes. Cela lui donnerait lieu de faire son chemin et je pourrais bien vous assurer qu'il s'en acquitterait avec honneur. J'ai tant de preuves de vos bontés pour moi, Monseigneur, que je me flatte que vous voudrez bien encore que je vous demande cette grâce ” (1).

La majorité des troupes fut accordée, le 17 mai 1714, à M. Le Verrier de Rousson. Il était le premier capitaine.

Le 24 mai 1714, le ministre écrivait à M. de Vaudreuil qu'il aurait désiré accorder la majorité des troupes à son fils aîné, mais qu'il avait été trouvé trop jeune pour cela.

Le 16 septembre 1714, le gouverneur de Vaudreuil écrivait au ministre :

“ Je n'ai rien à dire, Monseigneur, sur la justice que Sa Majesté a rendue au sieur Le Verrier; comme c'est un ancien officier et qui se trouve après le sieur de La Forest, le premier capitaine en ce pays, il était très juste de lui donner la majorité des troupes vacantes par la mort du sieur Dumesny Noré. Et quand je me suis donné l'honneur de vous prier de vouloir bien la procurer à mon fils, je ne l'ai fait qu'après en avoir fait compliment au sieur Le Verrier. L'assurance que vous voulez bien me donner que Sa Majesté est contente

(1) Archives de la province de Québec.

de la conduite de mon fils et de son application au service me donne lieu de tout espérer pour lui, pourvu que vous vouliez bien lui continuer l'honneur de votre protection" (1).

En 1717, le marquis de Vaudreuil demandait pour son fils aîné la charge de commandant des troupes supprimée à la mort de M. d'Aloigny en 1714. La note suivante résume sa lettre :

"M. le marquis de Vaudreuil demande pour son fils aîné l'emploi de commandant des troupes en Canada qui avait été supprimé depuis la mort de M. le marquis d'Aloigny. Il marque qu'il est nécessaire de rétablir cet emploi pour contenir les troupes dans une plus grande subordination par de fréquentes revues et empêcher la mutinerie des peuples pareille à celle des habitants de Longueuil.

" Si cet emploi n'est pas rétabli il serait nécessaire de commettre un ou deux capitaines pour aller faire ces revues auxquels il faudrait donner, outre leurs appointements de 1000 l. chacun, des gratifications considérables qui ne se monteraient à guère moins que les appointements d'un commandant.

" D'ailleurs les deux capitaines des troupes qui seraient chargés de ces revues n'imposeraient point comme un commandant, d'autant que les sieurs de St-Martin et de Blainville ne sont pas fort considérés dans le pays et qu'on ne pourrait compter sur eux pour ces revues.

" Il en coûterait moins au Roi en accordant à son fils cet emploi puisqu'il ne toucherait plus sa paie de lieutenant de vaisseau. Il supplie le conseil au cas que cet emploi ne pourrait être supprimé sans que le service du Roi en souffrir" (2).

En 1720, M. de Vaudreuil commandait en second la flûte le *Chameau* (3).

Il s'opposa par la violence à la saisie de 30 ballots de castor qui avaient été débarqués en fraude du *Chameau*.

(1) Archives de la province de Québec.

(2) Archives de la province de Québec.

(3) Le *Chameau*, flûte de six cent cinquante tonneaux, construite sur les plans de Blaise Oillivier, maître de la charpenterie du roi, était une excellente marcheuse. Le *Chameau* passait aux yeux d'un grand ingénieur, Duhamel Du Monceau, comme le dernier mot de l'art des constructions navales. G. Lacour-Gayet, *La marine militaire de France sous le règne de Louis XV*, p. 98.

Toute l'affaire s'arrangea à la satisfaction du ministre.

En 1721, M. de Vaudreuil fut fait chevalier de Saint-Louis.

A la mort de M. de Ramezay, gouverneur de Montréal, le gouverneur de Vaudreuil avait demandé ce poste pour son fils aîné. Un peu plus tard, le 4 novembre 1724, M. de Vaudreuil écrivait au ministre :

“ En vous informant de la mort de Mr de Ramesay, gouverneur de Montréal, j'ai eu l'honneur de vous demander ce gouvernement pour mon fils aîné.

“ Je l'ai fait, Monseigneur, avec d'autant plus d'empressement que je m'étais persuadé qu'il ne souhaitait rien tant que de revenir dans sa patrie pour remplir une place qui l'aurait fait honorer si vous aviez bien voulu lui procurer, mais comme Mad. de Vaudreuil m'a informé qu'il avait dessein de continuer ses services dans la marine, je vous supplie de vouloir accorder ce gouvernement à Mr de Longueuil qui est un très digne sujet et qui mérite que vous l'honoriez de votre protection et en continuant à mon fils vos bontés, daignez vous ressouvenir de lui, Monseigneur, dans la promotion de la marine qui se fera l'année prochaine; il est ancien lieutenant de vaisseau, j'ose me flatter, Monseigneur, qu'il obtiendra aisément son avancement, lorsqu'il vous plaira l'honorer de votre protection. Je prends la liberté de vous la demander pour lui et pour moi ” (1).

Le 5 juin 1725, le président du Conseil de Marine écrivait à madame de Vaudreuil qu'il n'avait pu donner le commandement du *Chameau* à son fils, mais qu'il lui avait accordé le commandement en second du *Dromadaire*, qui allait à l'île Royale, sous le commandement de M. de l'Etanduère.

En 1729, M. de Vaudreuil recevait le commandement de l'*Eléphant* destiné pour Québec. Le vaisseau du roi partit de La Rochelle vers la fin de juillet. Il portait environ cent cinquante passagers parmi lesquels se trouvaient Mgr Dosquet, M. Hocquart, plusieurs prêtres, MM. de Vaudreuil Cavaignal et Rigaud de Vaudreuil, frères du commandant, etc, etc. L'*Eléphant* se brisa dans la nuit du 1er au 2 septembre

(1) Archives de la Province de Québec.

sur les battures du Cap Brûlé, vis-à-vis l'île aux Grues. Heureusement personne ne périt dans ce naufrage.

Toute la faute de cet accident retomba sur le pilote Chaviteau qui fut condamné à quatre mois de prison pour la perte de l'*Eléphant* (1).

Le chanoine Pierre Hazeur de L'Orme écrivait de Paris à son frère qui résidait à Québec, le 24 février 1732 :

“ Madame de Vaudreuil a été très peinée que son fils aîné n'a pas été fait capitaine de vaisseau dans la dernière promotion qui s'est faite, laquelle a été fort nombreuse, puisqu'il y a 25 capitaines, 40 lieutenants ou environ et plus de 80 enseignes. Le comte de Vaudreuil est si fâché qu'on l'ait oublié, qu'il veut absolument laisser le service. Je crois que ses amis l'en détourneront et il fera bien de ne pas quitter ” (2).

En 1734, M. de Vaudreuil commandait la *Charente* et fit un voyage à la Louisiane.

Le 7 juillet 1735, le président du Conseil de Marine écrivait à M. de Vaudreuil qu'il avait appris avec plaisir son arrivée à l'île d'Aix de retour de la Louisiane.

Le 1er avril 1738, M. de Vaudreuil était fait capitaine de vaisseau.

En 1739, M. de Vaudreuil reçut le commandement du *Jason* et fit un voyage à l'île Royale (Cap-Breton). Ses instructions lui furent données par le ministre le 22 juin 1739 (3).

En 1741, M. de Vaudreuil avait le commandement de la frégate la *Victoire*.

M. de Vaudreuil prit part sur l'*Heureux* qu'il commandait à la bataille de Toulon, le 22 février 1744, et il s'y fit remarquer d'une façon particulière.

Le chef d'escadre Gabaret qui avait succédé, le 23 avril 1744, au lieutenant-général de Court La Bruyère dans le commandement de l'escadre de Toulon, étant mort à bord de son vaisseau en rade de Toulon, deux mois plus tard, le 21 juin 1744, le comte de Maurepas, ministre de la marine, prit

(1) A consulter sur la perte de l'*Eléphant*, le **Bulletin des Recherches Historiques**, vol. XI, p. 119; vol. XIII, pp. 283, 315, 378.

(2) **Bulletin des Recherches Historiques**, vol. XVI, p. 205.

(3) Elles sont publiées dans **Collection de manuscrits**, vol. III, p. 186.

le parti de ne pas le remplacer dans son commandement supérieur, mais de partager l'escadre en plusieurs divisions, de quatre à cinq bâtiments chacune. M. de Maurepas confia ces divisions à M. de Caylus, au chevalier de Piosin, à M. de la Jonquière et à M. de Vaudreuil.

Au point de vue militaire, l'idée du ministre de la marine était bonne. Elle permit à ces divisions de faire des croisières heureuses à Malte, à Tunis, dans le Levant, à Gibraltar et à Cadix. Elle permit encore de soutenir par quelques convois maritimes les opérations de terre que l'infant don Philippe et le prince de Conti faisaient alors à la frontière du Var (1).

“ En 1747, M. de Vaudreuil prit part au célèbre combat naval entre le marquis de l'Étanduère et l'amiral Hawke. Avec huit vaisseaux et deux frégates, M. de l'Étanduère convoyait deux cent cinquante-deux navires marchands, en destination pour les îles d'Amérique, lorsqu'il rencontra, entre les caps Finistère et d'Ortégal, la flotte anglaise, forte de quatorze vaisseaux de ligne, trois frégates et deux brûlots. Une lutte des plus terribles qu'ait jamais vu l'Océan, ne tarda pas à s'engager. Il y avait près de huit heures que durait ce combat acharné. Déjà cinq des vaisseaux avaient amené leur pavillon, et les autres étaient hachés et leurs officiers criblés de blessures. Le *Tonnant* lui-même, que montait M. de l'Étanduère, avait reçu huit cents boulets et avait plus de cent tués ou blessés à son bord. Poursuivi par six vaisseaux ennemis à la fois, dégarni de ses mâts, de ses vergues, et faisant eau de toutes parts, il allait se rendre ou périr, lorsque le comte de Vaudreuil, monté sur l'*Intrépide*, et commandant l'avant-garde française, s'élance au secours du *Tonnant*, passe à travers les vaisseaux anglais, en leur lâchant une double bordée, et vient fièrement se placer dans les eaux de son chef d'escadre. Seul, et bien qu'il comptât plus de cent trente hommes baignés dans leur sang, l'*Intrépide* tient tête à toute la flotte anglaise. Il était huit heures et demie du soir. Étonnés du majestueux dévouement de l'*Intrépide*, non moins qu'épuisés par une lutte si meurtrière,

(1) G. Lacour-Gayet, *La marine militaire de la France sous le règne de Louis XV*, p. 147.

les Anglais abandonnèrent la partie. Sans attendre le retour dans le port, M. de l'Etandière écrivit, de son bord, à M. de Vaudreuil, la lettre suivante : " Mon cher Vaudreuil, jamais manoeuvre n'a été plus belle, plus fière et plus distinguée que celle que vous avez faite. Vous m'avez tiré d'affaire avec un nombre de vaisseaux contre lesquels j'aurais été obligé de céder à la force. Nous pouvons dire que nous avons bien fait la manoeuvre des convois, qui est de se faire hacher pour sauver la flotte. Je vous embrasse, mon cher Vaudreuil, de tout mon cœur ; je fais mes amitiés à tout votre état-major et je vous remercie de votre bon secours " (1).

M. de Vaudreuil, pour prix de sa bravoure, fut élevé, le 1er avril 1748, au grade de chef d'escadre.

Louis XV fit faire un tableau représentant *l'Intrépide* aux prises avec l'escadre anglaise. La copie de ce tableau existe au musée de Versailles (2).

M. de Vaudreuil fut nommé, le 25 août 1753, lieutenant général des armées navales de Sa Majesté.

Enfin, en 1756, le brave marin recevait des mains du roi la grand croix de l'ordre de Saint-Louis.

M. de Vaudreuil qui avait successivement porté les titres de comte et de marquis de Vaudreuil décéda à Tours le 27 novembre 1763. Il fut inhumé dans le cimetière de la paroisse de Saint-Saturnin, le lendemain comme en fait foi la pièce suivante :

" Le vingt huitiesme jour de novembre mil sept cent soixante trois a esté, par nous, curé de cette paroisse, soussigné, inhumé le corps de haut et puissant seigneur Louis-Philippe de Rigaud, seigneur et comte de Vaudreuil, grand croix de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, lieutenant général des armées navales de France, âgé de soixante treize ans, muni des saints sacrements, veuf de haute et puissante

(1) M. Villiers du Terrage, dans **Les dernières années de la Louisiane française**, donne de nombreux détails inédits sur la bataille du 25 octobre 1747. Il a tiré ses renseignements des papiers du chevalier de Kerlérec, plus tard gouverneur de la Louisiane, qui prit part à cette bataille comme officier du **Neptune**. L'état-Major de ce vaisseau comptait dix-sept officiers : dix furent tués pendant l'action, cinq autres furent blessés, dont trois ne survécurent que peu de temps.

(2) M. Villiers du Terrage a reproduit ce tableau dans son ouvrage **Les dernières années de la Louisiane française**,

dame Catherine-Elizabeth Le Moine de Sérigny, en présence de Jeanne Charrier, veuve de Jean Gazeau, sa domestique, qui a signé avec nous, et de Pierre Romieu, bastonnier de cette église, qui a déclaré ne le sçavoir.”

Il avait épousé, à Rochefort, le 22 décembre 1723, Catherine-Elizabeth, fille de Joseph Lemoyne, sieur de Sérigny, chevalier, seigneur du Loiret, capitaine de vaisseaux du Roi, gouverneur de la ville de Rochefort, et de dame Marie-Elizabeth Héron.

La marquise de Vaudreuil était décédée trente-cinq ans avant lui à Revel le 17 octobre 1728.

De leur mariage étaient nés trois enfants :

I. Louis-Philippe de Rigaud de Vaudreuil

Né à Rochefort le 28 octobre 1724.

Il entra d'abord dans les gardes françaises.

Le 24 mars 1740, il passait comme garde dans la marine.

Six ans plus tard, le 1er janvier 1746, il était fait enseigne de vaisseau.

Il prit part, le 25 octobre 1747, au célèbre combat entre les flottes anglaises et françaises commandées par sir Edward Hawke et le chef d'escadre Des Herviers de l'Étandière. Il était à bord de l'*Intrépide*, commandé par son père. On sait la conduite héroïque de ce dernier.

Le 23 mai 1754, il était promu lieutenant de vaisseau, et fut fait chevalier de Saint-Louis en 1757.

En 1759, M. de Vaudreuil commandait l'*Aréthuse* (1), frégate de trente canons. Il fut chargé d'escorter un convoi important revenant du Canada.

Après une heureuse navigation, il était parvenu en vue des côtes de France, lorsque, le 19 mai, il découvrit sous le vent deux frégates et un vaisseau anglais. Il donna aussitôt le signal à son convoi de forcer de voiles vent arrière et prit chasse dans une autre direction pour faire diversion.

Mais ayant perdu deux de ses mâts de hune, dans une saute de vent, il fut bientôt rejoint par les deux frégates anglaises.

(1) L'*Aréthuse* avait l'année précédente, sous les ordres de M. Vauquelaïn, pris une part glorieuse à la défense de Louisbourg.

M. de Vaudreuil accepta bravement le combat. L'action durait déjà depuis une heure, lorsque l'arrivée d'un autre vaisseau anglais rendit la partie par trop inégale.

M. de Vaudreuil, qui avait eu un bras cassé par une balle, dût amener son pavillon.

Il rentra en France, après quelques mois de captivité en Angleterre.

M. de Vaudreuil fut promu, le 1er octobre 1764, capitaine de frégate, et, l'année suivante, le 27 novembre 1765, capitaine de vaisseau.

Le 13 août 1777, le ministre de la marine donnait ordre au comte Du Chaffault de Besné, chef d'escadre, de tenir désormais, en rade, à poste fixe, six vaisseaux, "prêts en tout à partir au premier ordre." Les six vaisseaux choisis furent le *Robuste*, l'*Actif*, le *Fendant*, le *Bizarre*, le *Roland* et le *Triton*. Le *Fendant*, qui était un vaisseau de 74 canons, avait M. de Vaudreuil pour commandant.

Trois jours plus tard, le 16 août, M. Du Chaffault de Besné recevait ordre d'armer six autres vaisseaux.

Pendant tout l'été de 1777 ces deux escadres procédèrent à des exercices en rade et à des tirs au canon. Elles se préparaient.

En mars 1778, le roi d'Angleterre rappelait brusquement son ambassadeur auprès du roi de France. Celui-ci lui rendit la pareille. En même temps, deux escadres prenaient la mer. L'une de Toulon, le 13 avril, sous les ordres de d'Estaing, à destination des côtes des États-Unis. L'autre, de Brest, le 8 juillet, sous le commandement de d'Orvilliers, pour faire respecter les bâtiments français dans les eaux françaises.

Le 27 juillet 1778, l'escadre de M. d'Orvilliers, forte de 27 vaisseaux de ligne, rencontrait une escadre anglaise de 30 vaisseaux de ligne commandée par l'amiral Keppel. C'est alors que s'engagea la bataille d'Ouessant, qui se termina à l'avantage des Français.

Dans son rapport au roi sur la bataille d'Ouessant, M. d'Orvilliers signale en particulier M. de Vaudreuil, commandant du *Fendant*.

Depuis la rupture de la paix avec l'Angleterre, on songeait en France à reconquérir le Sénégal, que la France avait

perdu lors du traité de paix de 1763, et à détruire les comptoirs anglais de la côte de Guinée. Divers projets avaient été présentés à ce sujet, par le comte Le Bégue, par M. Eyriès, lieutenant de vaisseau, et par le duc de Lauzun.

Il fut d'abord question de confier cette expédition à M. Ternay d'Arsac, chef d'escadre, ancien gouverneur de l'île de France. Le ministre se décida ensuite d'en donner le commandement à M. de Vaudreuil, pour le récompenser de sa belle conduite à la journée d'Ouessant.

Les instructions données à M. de Vaudreuil, datées du 28 novembre 1778, lui ordonnaient de faire la conquête des forts et comptoirs du Sénégal, et d'aller ensuite détruire les établissements appartenant à l'Angleterre depuis le fleuve du Sénégal jusqu'à Sierra-Leone. Le duc de Lauzun, colonel du corps des volontaires étrangers de la marine, était chargé du commandement des troupes de débarquement et de l'attaque des forts. Il était en même temps nommé gouverneur du Sénégal.

La petite flotte mise sous les ordres de M. de Vaudreuil prit la mer de la rade de Quiberon le 25 décembre 1778. Elle se composait de deux vaisseaux de ligne, le *Fendant*, de 74 canons, commandé par M. de Vaudreuil lui-même, le *Sphinx*, de 64 canons, commandé par M. de Soulange, de deux frégates, la *Résolue*, commandée par M. Pontevès Gien, et la *Nymphe*, commandée par M. de Sainneville; et de trois corvettes, la *Lunette*, commandant Chavagnac; l'*Epervier*, commandant de Capellis, et le *Lively*, commandant Du Romain. Une douzaine de bâtiments de transport faisaient aussi partie de l'expédition.

Le 30 janvier 1779, le gouverneur de Saint-Louis de Sénégal livrait le fort et la ville au duc de Lauzun. Les frégates s'emparèrent aussi des divers comptoirs de la Gambie, de Sierra-Leone, et de la côte de la Guinée jusqu'à la Volta. Le 4 mars, M. de Vaudreuil partait du Sénégal, y laissant le duc de Lauzun pour organiser sa conquête. Le 26 avril, M. de Vaudreuil rejoignait l'escadre de M. d'Estaing à la Martinique.

M. de Vaudreuil prit part au combat qui suivit la prise de Grenade le 6 juillet 1779. M. d'Estaing fit de justes éloges

de tous ceux qui avaient servi sous ses ordres en cette occasion. "Généraux, officiers et soldats ont fait vaillamment leur devoir, écrivait-il au ministre de la marine, M. de Vergennes, ils sont tous dignes du maître que nous servons, des bontés du roi et des vôtres."

M. de Vaudreuil se distingua également sous les ordres de M. de Guichen, dans les trois combats que ce lieutenant-général livra à l'amiral Rodney.

Au cours de cette campagne, le 1er juillet 1779, M. de Vaudreuil avait été promu chef d'escadre.

A son retour en France, Louis XVI lui fit offrir le gouvernement de Saint-Domingue, mais il refusa ce poste, alléguant qu'un officier de marine devait être en temps de guerre sur son vaisseau.

Au mois de décembre 1781, le marquis de Vaudreuil était chargé de conduire un convoi considérable à la Martinique. Il commandait le *Triomphant* et il avait avec lui le *Brave*, commandant D'Amblimont. Le convoi portait des soldats d'artillerie, des objets d'équipement, des munitions, des vivres.

Il partit de Brest le 10 décembre 1781. Le lieutenant-général Guichen escortait aussi avec sa flotte le convoi à une certaine distance dans l'Atlantique.

Le 12 décembre, à cinquante-trois lieues au sud d'Ouessant, on signala une escadre ennemie qui marchait droit sur le convoi. Par une négligence inexplicable, les vaisseaux de guerre marchaient en avant et sous le vent du convoi. Avant qu'ils eussent le temps de virer de bord, le convoi était coupé en deux, et dispersé en tous sens. Vingt-quatre bâtiments qui portaient 1080 hommes et beaucoup de matériel, furent pris. Tout cela avait été fait très vite, au milieu de la brume. L'auteur de ce coup hardi était le contre-amiral Kempenfelt.

Le lendemain, MM. Guichen et de Vaudreuil essayèrent de prendre leur revanche. Le *Triomphant*, commandé par M. de Vaudreuil, et l'*Actif*, commandé par M. MacCarthy Martaigue, seuls, à cause du vent, purent prendre part à l'action. Le *Triomphant* eut son grand mât de hune et sa grande vergue emportés dans le violent duel d'artillerie qu'il

soutint avec l'*Edgar*, le vaisseau de tête de l'escadre de la ligne anglaise. Mais le contre-amiral Kempenfelt qui était surtout préoccupé de mettre ses prises en sûreté, se déroba bientôt.

M. de Vaudreuil continua sa route avec ses deux vaisseaux et le reste de son convoi. Arrivé à la Martinique le 30 janvier 1782, il se mit aussitôt à la recherche de M. de Grasse. Il le rejoignit, quelques jours plus tard, devant la rade de Saint-Christophe.

A la désastreuse bataille dite de la Dominique ou des Saintes que le comte de Grasse livra, le 12 avril 1782, à l'amiral Rodney, M. de Vaudreuil, monté sur le *Triomphant*, commandait l'arrière-garde. Il manoeuvra de la manière la plus convenable, ce qui n'empêcha pas M. de Grasse, dans l'amertume de la défaite, de l'accuser de n'avoir pas combattu. Quand il parut devant le conseil de guerre il fut honorablement acquitté et lavé de cette accusation. Le jugement du conseil de guerre déclarait " Décharge de toute accusation le sieur Rigaud, marquis de Vaudreuil, commandant l'arrière-garde sur le *Triomphant*, et loue sa conduite dans toutes les circonstances de la journée, tant comme commandant du dit vaisseau, que comme général, supprime tous les mémoires, lettres ou écrits en ce qu'ils contiennent d'attentatoire à sa réputation et à son honneur. "

M. de Vaudreuil se rendit ensuite à Boston afin d'y réparer ses vaisseaux. L'escadre entra dans le port de la capitale du Massachusetts le 9 août (1). Elle s'établit dans une bonne position défensive, afin d'y attendre l'armée de Rochambeau. M. de Vaudreuil resta cinq mois dans la rade de Boston. Pendant tout ce temps, l'escadre ne sortit pas une seule fois pour attaquer l'escadre anglaise.

Le 24 décembre 1782, M. de Vaudreuil reprit la mer. Il conduisait dans les eaux des Antilles les troupes françaises dont Rochambeau venait de passer le commandement à M. de Vioménil.

(1) Pendant la traversée du Cap Français à Boston, le 28 juillet, un des vaisseaux de l'escadre, l'*Amazonne* eut un combat à portée de fusil avec la frégate anglaise, *Santa Margarita*. Son commandant, Montguyot de Cambronne, fut tué.

Au milieu de février 1783, l'escadre de Vaudreuil se trouvait réunie à Porto Cabello, sur les côtes de la capitainerie générale de Caracas. On sait que les Français et les Espagnols songeaient à faire en commun l'attaque de la Jamaïque.

Sur les ordres apportés de Versailles par l'*Andromaque*, M. de Vaudreuil, qui avait pris le *Northumberland* pour vaisseau amiral, ramena, au mois d'avril 1783, l'escadre de Porto Cabello au Cap Français.

Comme la paix avait été signée à Versailles en janvier 1783, M. de Vaudreuil partit du Cap Français, le 30 avril, pour rentrer en France.

Le 17 juin 1783, il jetait l'ancre dans la rade de Brest.

Chateaubriand fut témoin de l'entrée de la flotte de M. de Vaudreuil à Brest. Il la décrivait ainsi, un peu plus tard :

“ Un jour, j'avais dirigé ma promenade vers l'extrémité extérieure du port, du côté de la mer; il faisait chaud. Je m'étendis sur la grève et m'endormis. Tout à coup je suis réveillé par un bruit magnifique; les détonations de l'artillerie se succédaient; la rade était semée de navires: la grande escadre rentrait après la signature de la paix. Les vaisseaux manoeuvraient sous voile, se couvraient de feux, arboraient des pavillons, présentaient la poupe, la proue, le flanc, s'arrêtaient en jetant l'ancre au milieu de leur course, ou continuaient à voltiger sur les flots. Tout Brest accourut. Des chaloupes se détachent de la flotte et abordent au môle. Les officiers dont elles étaient remplies, le visage brûlé par le soleil, avaient cet air étranger qu'on apporte d'un autre hémisphère, et je ne sais quoi de gai, de fier, de hardi, comme des hommes qui venaient de rétablir l'honneur du pavillon national. ”

Lieutenant-général le 14 août 1782, M. de Vaudreuil, le 31 décembre 1784, était nommé inspecteur général des classes.

En 1784, Louis XVI faisait M. de Vaudreuil grand' croix de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Lorsque, au mois d'août 1787, Louis XVI accepta la démission de M. de Castries, ministre de la marine, le bruit courut dans les cercles de la cour que sa succession serait don-

née à M. de Vaudreuil. Son cousin, le comte de Vaudreuil, qui avait beaucoup d'influence à la Cour de Louis XVI, ne put réussir à lui obtenir cette haute charge. Le choix du roi se porta sur le comte de La Luzerne, gouverneur des Îles sous le Vent.

M. de Besenval dit, dans ses *Mémoires*, que l'amour-propre sans mesure de M. de Vaudreuil, la violence de son caractère et sa paresse ne le désignaient pas pour une place qui demandait avant tout du tact et du travail.

Élu en 1789, député de la noblesse du bailliage de Castelnandary aux États Généraux, il siégea au côté droit de l'Assemblée constituante.

M. de Vaudreuil fut un de ceux qui n'abandonnèrent pas leur souverain aux tristes jours de la Révolution.

Il occupait à Versailles le logement de son cousin, le comte de Vaudreuil, grand fauconnier de France, émigré avec le comte d'Artois. Dans la nuit du 5 au 6 octobre 1789, il était à son bureau, occupé à écrire, quand son valet entra en lui criant : " Les assassins viennent de pénétrer dans le château ; la vie du roi et de la reine est menacée ! " A ces mots, il jette sa robe de chambre, prend son uniforme, son chapeau à cocarde, son habit et son cordon rouge, et après avoir fait le signe de la croix, sort, l'épée nue à la main, traverse la cour des Princes, toute comble de factieux, se fait jour à travers les flots de la multitude, et dit à la garde nationale : " Messieurs, vous avez laissé entrer des brigands pour attaquer un roi que vous avez juré de défendre ! " Ces paroles réveillèrent le sentiment d'honneur caché au fond de l'âme de ces soldats ; ils se joignirent aux cent gentilshommes, et forcèrent les assassins de se retirer " (1).

En 1791, le marquis de Vaudreuil passa en Angleterre. Rentré en France après le 18 brumaire (1800), il se retira à Paris où il vécut dans la retraite la plus profonde. Il y mourut le 18 décembre 1802.

Son épitaphe se voit encore dans le petit cimetière de Saint-Pierre de Montmartre, à Paris, et se lit comme suit :

(1) Vicomte Walsh, *Journées mémorables de la Révolution française*.

Ici repose

Louis-Philippe Rigaud de Vaudreuil,
ancien lieutenant général des armées navales,
Grand-croix de l'ordre Militaire de St-Louis
et Inspecteur général des classes de la marine,
décédé à Paris le 18 décembre 1802.

De Profundis.

M. de Vaudreuil s'était marié deux fois. Il épousa, à Paris, église Saint-Gervais, le 13 juillet 1752, Jeanne-Rose, fille de Jérôme Durand de Beauval et de Simonne Olivier. Elle décéda le 20 mai 1761. Elle avait eu quatre enfants. Sa seconde femme, Madeleine-Pétronille de Rochefort de Marquin lui en donna six :

1o—Jeanne-Françoise de Rigaud de Vaudreuil née à Rochefort le 20 décembre 1754. Décédée le 21 octobre 1755.

2o—Louise-Elisabeth de Rigaud de Vaudreuil née à Rochefort le 30 janvier 1756. Décédée au même endroit le 14 mars 1756.

3o—Anne-Louise de Rigaud de Vaudreuil née à Rochefort le 24 septembre 1757. Décédée à Tours le 8 mars 1760.

4o—Joseph-Louis de Rigaud de Vaudreuil né à Rochefort le 25 janvier 1759. Décédé à Paris le 4 février 1766.

5o—Pierre-Philippe de Rigaud de Vaudreuil né en 1769. Il entra dans l'armée et parvint au grade de colonel. Le marquis de Vaudreuil décéda en Suisse le 7 juillet 1848, à l'âge de 79 ans. Il avait épousé Marie-Pierre-Sophie Innocens de Maurens, qui décéda à Paris le 10 avril 1839, à l'âge de soixante-sept ans.

6o—Louise-Elisabeth-Charlotte-Marie de Rigaud de Vaudreuil née le 23 novembre 1770. Mariée à Godefroy d'Izarn, marquis de Valady. En 1792, le marquis de Valady fut élu député de l'Aveyron à la Convention nationale. Mis hors la loi le 28 juillet 1793, il fut guillotiné le 5 décembre 1793 (1). Sa veuve se remaria à Antoine-Joseph-Philippe

(1) On trouvera une intéressante notice sur le marquis de Valady dans les **Biographical anecdotes on the founders of the french republic**, Londres, 1797.

Walsh, comte de Serrant, veuf de Renée de Choiseul-Beaupré (1).

70—Marie-Louise-Pétronille-Madeleine de Rigaud de Vaudreuil née à Revel le 27 juin 1772. Mariée le 28 février 1790 à Joseph-Denis-Edouard-Bernard de la Tour d'Auvergne-Lauraguais, marquis de la Tour-Lauraguais. Elle décéda le 28 mai 1829. Le marquis de la Tour-Lauraguais mourut le 10 avril 1841 (2).

80—Charles de Rigaud de Vaudreuil né à Revel le 19 janvier 1774. N'est-ce pas lui qui, d'après Bibaud, vivait à Prongy, près Corbeil, en 1855?

90—Marie-Joséphine-Hyacinthe-Victoire de Rigaud de Vaudreuil née à Revel le 29 juillet 1775. Mariée à Londres le 8 septembre 1795, au comte Joseph-Hyacinthe-François de Paule de Rigaud de Vaudreuil. Décédée à Paris le 30 décembre 1851.

100—Charlotte - Thérèse - Louise - Hypolite - Joachine - Marie - Caroline de Rigaud de Vaudreuil née à Revel le 26 novembre 1787. Mariée au comte Mastai Ferretti. Décédée en 1848 (3).

II. Louise-Elisabeth de Rigaud de Vaudreuil

Née à Rochefort le 29 novembre 1725.

Mariée, le 15 septembre 1749, à Guy Le Gentil, seigneur et marquis de Paroy, chevalier de Saint-Louis, lieutenant au régiment des Gardes Françaises, et lieutenant de roi des provinces de Champagne et de Brie.

Ils eurent une fille :

Guyonne-Émilie Le Gentil de Paroy née en 1754, mariée en 1773, à André Bernard, vicomte du Hamel, lieutenant de maire de la ville de Bordeaux, déjà veuf trois fois.

III. Louis de Rigaud de Vaudreuil

Né à Revel le 17 octobre 1728.

(1) Madame de Serrant, née de Vaudreuil, était une personne en grande réputation d'esprit et de beauté, dame du palais de l'impératrice Joséphine — **Lettres de madame de Rémusat**, tome I, p. 204.

(2) Sa Sainteté le pape Pie IX conféra, en juillet 1869, le titre de prince romain au petit-fils de la marquise de la Tour-Lauraguais, alors ambassadeur de France auprès du Saint-Siège. Le prince de la Tour d'Auvergne-Lauraguais est décédé le 5 mai 1871.

(3) On sait que Sa Sainteté le pape Pie IX était un Mastai-Ferretti. Cette famille est originaire de la Lombardie.

Il fut admis le 30 mars 1743 dans la Compagnie des gentilshommes gardes de la marine.

Trois années plus tard, le 1er janvier 1746, il était fait enseigne des vaisseaux du roi.

En 1747, il servait sur l'*Emeraude*, frégate de 24 canons commandée par le lieutenant de vaisseau Clément de Taffanel de la Jonquière, neveu de notre gouverneur de la Jonquière. Dans le combat du 14 mai 1747, par le travers du cap Ortegale, entre l'escadre de l'amiral anglais George Anson et l'escadre française commandée par M. de la Jonquière, qui s'en venait prendre possession du gouvernement de la Nouvelle-France, l'*Emeraude* put s'échapper et conduire à Québec sain et sauf l'important convoi qu'elle protégeait.

Le 11 février 1756, M. de Vaudreuil était promu lieutenant de vaisseau, puis, le 15 novembre 1771, capitaine de vaisseau.

Le 1er juillet 1781, le roi lui confiait l'importante charge de directeur général du port de Rochefort.

L'année suivante, le 12 janvier 1782, il devenait chef d'escadre, puis, le 1er janvier 1792, vice-amiral.

Le comte de Vaudreuil décéda peu après.

Il avait été fait chevalier de Saint-Louis en janvier 1762.

Il avait épousé, le 27 mai 1766, Anne-Marie du Breuil de Théon.

Enfants :

1o—Marie-Madeleine-Louise de Rigaud de Vaudreuil née à Saintes le 24 avril 1767.

2o—Jean-Louis de Rigaud de Vaudreuil né à Rochefort le 18 mai 1768. Mort à La Réole en 1858 (?).

3o—Pierre-Louis de Rigaud de Vaudreuil né à Saintes le 18 septembre 1770. Mort à Paris le 3 avril 1853. Il entra dans l'armée mais en sortit de bonne heure pour se livrer à la littérature. Il s'occupa aussi d'agriculture. Il avait publié plusieurs ouvrages, surtout des récits de voyages, parfaitement oubliés aujourd'hui.

QUELLE EST L'ORIGINE DE LA PRETENDUE LOI DES 40

Vers le mois d'avril 1929, des troubles se produisirent à Senneterre (Abbitibi), parmi les bûcherons. Ils se plaignaient que les conditions de leur engagement n'étaient pas observées et, en conséquence, manifestaient vivement leur indignation.

Par crainte d'une émeute, on appela des officiers de police sur les lieux ainsi que des fonctionnaires du ministère des Terres et Forêts.

Aux représentations que l'on faisait aux mécontents, ceux-ci répondirent que le droit était de leur côté et que, d'ailleurs, en vertu d'une vieille loi "reconnue partout" (!), quarante hommes groupés dans un but commun pouvaient exiger, sans forme de procès, tout redressement de tort; mieux encore, qu'ils pouvaient prendre les moyens les plus expéditifs pour arriver à leur fin.

Un employé présent, entrevoyant dans ces dires l'expression d'une coutume ou d'une tradition ancienne, songea à m'écrire pour savoir si je n'avais pas quelques notes sur le sujet.

* * *

Or, quoique j'aie fréquenté et questionné quantité d'hommes de chantiers, de cultivateurs et d'artisans depuis plus de trente ans et que j'aie recueilli de leur bouche des centaines de chansons, d'historiettes, de contes et de légendes, jamais on ne m'a parlé de la "loi des 40".

D'autre part, je savais bien que le chiffre 40 joue un grand rôle dans l'histoire, ainsi que dans les moeurs et les coutumes. Rappelons à titre de curiosité:

- qu'au déluge, il plut durant 40 jours et 40 nuits;
- que Moïse, Elie et Notre-Seigneur Jésus-Christ ont fait des jeûnes de 40 jours;
- que Moïse ordonnait que dans la punition des crimes, on ne donna pas plus de 40 coups de fouet;
- que dans l'église catholique, le carême dure 40 jours et qu'il y a les prières des 40 heures;
- que dans l'église grecque schismatique on observe un

jeûne de 40 jours avant Noël et de 40 jours avant Pâques :

— que dans notre code municipal on lit : Article 51. “ Tout territoire pour être érigé en municipalités de village doit contenir au moins 40 maisons habitées... ”

Tout cela (et j'en passe) n'a aucun rapport avec la “prétendue loi” des 40. Mais une locution curieuse, qui a cours en Grande-Bretagne, arrête l'attention. Dans le langage populaire anglo-saxon, *Like forty* signifie *immense force and vigour* (Murray, *New English Dictionary*).

Comme cette locution a certainement accompagné les colons britanniques, immigrés au Canada, et qu'elle a pénétré dans toutes les agglomérations, ne serait-elle pas l'origine de la prétendue loi ?

Un de mes correspondants veut faire remonter cette loi supposée à une coutume indienne ; un autre, au droit féodal. Je n'en crois rien.

La plus ancienne mention écrite de la “ loi des 40 ” m'a été signalée par M. B.-J. Gérin qui l'a trouvée aux archives des Trois-Rivières et que j'ai pu vérifier grâce à la bienveillance de M. le protonotaire J.-A. Provancher et de son assistant, M. le notaire C.-E. Vigneau, greffier de la couronne.

Au mois de septembre 1877, neuf cultivateurs, de Saint-Elie de Caxton, furent arrêtés et traduits en cour du Banc de la Reine pour avoir voulu empêcher la vente d'un certain nombre de terres saisies dans leur localité.

A l'examen préliminaire, un témoin, Olivier Martin, rapporta ceci :

“ La veille de la vente, Thomas Guillemette, passant chez nous, me dit : vas-tu à la vente ? J'ai dit : Je ne sais pas. Le complot était formé un mois d'avance pour arrêter ces ventes et ces saisies-là. Thomas Guillemette me dit : “ Je me suis informé au notaire Boucher et il m'a dit : pourvu qu'on soit 40, on peut tuer et il ne sera rien fait. ”

Le dossier de cette affaire qui porte le no 1201 est fort incomplet et l'on ignore quelle fut l'issue du procès.

Quant au notaire Léger Boucher il exerça à Saint-Bar-nabé à partir de 1848 et il est mort depuis longtemps. Où avait-il puisé la source du dangereux conseil qu'il donnait ?

A mon humble avis, la " loi des 40 " fait partie de cette série de *lois imaginaires* qui circulent dans tous les pays et qu'un auteur français vient d'étudier dans un ouvrage récemment paru, mais que je n'ai pu encore me procurer.

Au fait, pourquoi n'existerait-il pas de ces sortes de lois, comme il existe des remèdes imaginaires, des superstitions et des croyances erronées que la science, l'histoire ou le raisonnement ne peuvent anéantir?

E.-Z. MASSICOTTE

LES DISPARUS

Philippe-Baby Casgrain — Né à Québec le 30 décembre 1826, du mariage de l'honorable Charles-Eusèbe Casgrain et de Anne-Elisabeth Baby. Admis au barreau en 1850, M. Casgrain exerça sa profession pendant quelques années à Québec puis accepta la charge de député-protonotaire de la Cour Supérieure pour le district de Québec. En 1872, M. Casgrain abandonnait le service civil pour briguer les suffrages des électeurs de L'Islet. Elu, le 13 août 1872, député de L'Islet aux Communes du Canada, il fut réélu jusqu'en 1891. A sa mort, arrivée à Québec le 23 mai 1917, M. Casgrain était depuis plusieurs années greffier de la Cour de Circuit du district de Québec. M. Casgrain s'était beaucoup intéressé à l'histoire du Canada. Il publia plusieurs livres et brochures sur des points discutés d'histoire. Citons parmi les principaux: *Letellier de Saint-Just et son temps* (1885); *La vie de Joseph-François Perreault* (1898); *Mémorial des familles Casgrain, Baby et Perreault du Canada* (1898); *La fontaine d'Abraham Martin et le site de son habitation* (1903); *La maison d'Arnoux où Montcalm est mort* (1903); *La maison de Borgia, premier poste de Wolfe à la bataille des Plaines* (1904); *Le moulin de Dumont* (1905); *La maison du Chien d'Or à Québec* (1905); *Les batailles des Plaines d'Abraham et de Sainte-Foy* (1908); *La réserve de M. d'Ailleboust dans l'enclos de Québec* (1909), etc., etc.

LES SEPULTURES CHEZ LES HURONS CHRETIENS

L'Etat présent des missions dressé par le Père Dablon en 1675 nous apprend comment les Hurons chrétiens enterraient leurs morts.

“ Voici leur pratique, dit le Père. Aussitôt que quelqu'un est mort, le capitaine fait un cri lugubre par tout le bourg, pour en donner avis. Les parents du défunt n'ont que faire de se mettre en peine d'autres choses que de pleurer leur mort, parce que chaque famille a soin d'ensevelir, faire la fosse, porter le corps, enterrer, et de faire le reste des frais de l'enterrement, devoir qu'ils se rendent réciproquement les uns aux autres en semblables rencontres.

“ L'heure venue pour faire l'enterrement, le clergé à l'ordinaire s'en va quérir dans la cabane le corps du défunt, paré de ses plus beaux habits, et ordinairement couvert pardessus d'une belle couverture rouge toute neuve. Il ne se fait rien ensuite d'extraordinaire qui ne se pratique pour les Français jusqu'à la fosse, où, lorsqu'on est arrivé, la famille du défunt qui, jusqu'alors, n'avait eu qu'à pleurer, déploie toutes ses richesses, dont elle fait divers présents par le moyen du capitaine, qui, après avoir prononcé une espèce d'oraison funèbre ordinairement assez courte, offre le premier présent à l'église, qui est communément d'un beau grand collier de porcelaine, afin que l'on fasse prier Dieu pour le repos de l'âme du défunt: ensuite il fait trois ou quatre présents, de tous les meubles du défunt, à ceux qui l'enterrent, puis, quelques-uns aux plus intimes amis du mort. Le dernier de tous ces présents est celui que font ceux qui enterront aux parents du défunt: enfin toute la cérémonie se termine en mettant le corps en terre de la manière suivante. Il y a une grande fosse préparée, profonde de quatre à cinq pieds, capable de tenir plus de six corps, mais toute lambrissée d'écorces d'arbre dans le fond, et aux quatre côtés. Ils couchent le corps dans cette espèce de cave, sur laquelle ils mettent une grande écorce, en forme de tombe soutenue de quelques bâtons, qui portent sur la fosse en travers de peur qu'elle ne s'enfonce dans le tombeau, et afin de soutenir la terre qu'on

doit jeter dessus. En sorte que le corps est là dedans comme dans une chambre, sans toucher en aucune façon à la terre. Enfin, quelques jours après l'enterrement, les pleurs des parents ayant été un peu essuyées, ils font un festin pour ressusciter le mort, c'est-à-dire pour donner son nom à quelqu'autre, qu'ils invitent à imiter les belles actions du défunt, en même temps qu'il en prend le nom."

LES DISPARUS

Philippe-Louis-François Badelard—Né à Coucy—Château, évêché de Laon, en France, vers 1728, il passa dans la Nouvelle-France en 1757 comme chirurgien aide-major dans les troupes de Montcalm. Après la bataille des Plaines d'Abraham, il laissa l'armée et s'établit à Québec comme médecin. Décédé à Québec le 7 février 1802. Le docteur Badelard avait étudié avec soin le *mal de la Baie* qui prit naissance à la Baie Saint-Paul un peu après 1770 et se répandit dans tout le pays. Il écrivit sur ce mal étrange un mémoire dont partie fut publiée dans la *Gazette de Québec* du 28 juillet 1784, sous le titre *Observations sur la maladie de la Baie, par Mons. Badlar, chirurgien du Roi, données au public par ordre de Son Excellence le Gouverneur.*

Napoléon Legendre — Né à Nicolet le 13 février 1841, du mariage de François-Félix Legendre et de Marie-Renée Turcotte. Admis au barreau en 1865, M. Legendre pratiqua très peu sa profession. En 1876, il acceptait un emploi au Conseil législatif de la province de Québec, et se livra dès lors à la littérature. Décédé à Québec le 16 décembre 1907. Il était membre de la Société Royale du Canada. M. Legendre avait publié: *Albani: Emma Lajeunesse* (1874); *A mes enfants* (1875); *Echos de Québec*, deux volumes (1877); *Notre constitution et nos institutions* (1878); *Les Perce-Neige* (1886); *Nos écoles* (1890); *Nos asiles d'aliénés* (1890); *La langue française au Canada* (1890); *Mélanges, prose et vers* (1891); *Annibal* (1898). A consulter sur M. Legendre, Mgr Camille Roy, *A l'ombre des érables*, p. 107.

UNE LETTRE DE MGR PRINCE, EVEQUE DE
SAINT-HYACINTHE, A MGR WALSH,
ARCHEVEQUE D'HALIFAX

Evêché de St Hyacinthe,
1er Nov. 1855.

Monseigneur,

J'avais déjà lu avec une jouissance indicible, sur un des numéros de l'*Univers*, la lettre Pastorale que V. G. adressait à mes chers compatriotes les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse, à l'occasion du 100^{me} anniversaire de leur expulsion de la patrie, lorsque je reçus, par votre gracieuse complaisance le No du *Waterford News* qui en reproduisait le texte anglais. Cet admirable document, que je relus et que je conserve dans les Archives de mon diocèse, m'est d'autant plus cher qu'oultre qu'il sort de votre plume ou plutôt de votre coeur, il concerne une population à laquelle je tiens par mes ancêtres. Mon grand'père et ma grand'mère étaient du nombre de ces pauvres exilés qui se réfugièrent au Canada, les uns à travers les bois, les autres à la suite de leur premier transport aux Etats-Unis.

Vous comprenez dès lors, Monseigneur, avec quelle religieuse sympathie j'ai vu que vous bénissiez leur mémoire et que vous consoliez leurs pauvres enfants. Je vous en remercie donc du profond de mon coeur; et en même temps je demande avec vous, au Ciel que mes compatriotes, les descendants de ces paisibles et religieux Acadiens, ne perdent jamais l'esprit de Foi et de piété qui distinguaient leurs pères; et par là même je demande bien ardemment qu'ils ne se rendent jamais indignes des soins que vous leur prodiguez! Si ma santé et mes occupations me permettaient un jour de faire un nouveau voyage quelque part, ce serait vers votre plage, Monseigneur, que je dirigerais mes pas; ce serait vers Beau-Bassin, Grand-Pré, Annapolis et les Mines que je courrais; ce serait cette terre qui serait l'objet de mes amours et le terme de mon dernier pèlerinage. Oui! J'irais, en vous demandant l'accolade fraternelle, j'irais saluer, embrasser les rejetons de mes aïeux, et les ayant bénis avec vous, je me trou-

verais heureux d'avoir uni ma prière à la leur, et je ne ferais plus qu'un voeu : celui de nous revoir tous, réunis au sein de l'Eternelle patrie.

Monseigneur, cette lettre vous arrivera probablement au moment de votre retour à Halifax. Permettez-moi de vous féliciter de votre heureux voyage et de prendre part à la joie qui doit inonder le coeur de vos chers diocésains. Je fais en même temps des voeux pour la conservation de vos jours et pour le parfait succès de toutes vos entreprises.

C'est dans ces sentiments que j'ai l'honneur d'être,

Avec un profond respect,
Monseigneur,
De Votre Grâce,

J. C. PRINCE,

Evêque de St-Hyacinthe.

A. S. G.

Monseigneur Walsh,

Archevêque.

Pour copie conforme à l'original.

PLACIDE GAUDET

LES DISPARUS

Jean-George Pozer — Jean-George Pfozter ou Pozer né à Willstaett, grand-duché de Bade, le 21 novembre 1752, du mariage de George Pfozter et de Brigitte Walter, passa au Canada en 1785 après avoir vécu plusieurs années aux Etats-Unis. Il s'établit à Québec où il fit bientôt un commerce considérable. La guerre de 1812 lui permit d'amasser une grosse fortune. On l'appelait communément le millionnaire Pozer. Il acquit un grand nombre de propriétés à Québec et devint seigneur d'Aubert-Gallion. M. Pozer décéda à Québec le 16 juin 1848. A consulter sur M. Pozer l'ouvrage de M. Philippe Angers, publié en 1927, *Les seigneurs et premiers censitaires de St-Georges-Beauce et la famille Pozer*.

LE SIEUR CLAUDE BRIGEAC

Le 25 du mois d'août de l'année 1662, quatorze Français ayant été inopinément attaqués par les Iroquois en une petite île, proche de Montréal, s'enfuirent en désordre, sans grande résistance.

Il n'y eut que Monsieur Brigeac, avec deux autres Français, qui ne prenant pas garde à la fuite de leurs compagnons, se mirent en défense, et Monsieur Brigeac tua d'abord le capitaine des Iroquois.

Aussitôt l'épouvante les saisit, et voyant leur capitaine mort ils prenaient déjà la fuite, lorsque l'un d'eux se mit à haranguer les autres, leur disant : — Où est donc le coeur et la gloire de notre nation ? Quelle honte que trente-cinq guerriers s'enfuient devant quatre Français ?

Cependant, les autres Français, qui étaient dans un bateau, se laissaient emporter au courant de l'eau, essuyant toute la décharge des ennemis, dont les uns furent tués sur l'heure et les autres blessés.

Enfin, pour revenir aux Iroquois, ayant repris leurs esprits, ils viennent fondre sur les Français et blessèrent à mort un ecclésiastique, Monsieur Vignal.

Les deux Français, qui avaient leurs armes mouillées, furent bientôt pris avec Monsieur Brigeac. Mais celui-ci fit grande résistance avant que de se laisser prendre. Il eut le bras cassé d'un coup de fusil, et ne laissait pas de leur présenter le pistolet, mais n'ayant pas la force de le tirer, il se jeta dans l'eau et les Iroquois après lui, qui, l'ayant pris, le trainèrent sur les roches, la tête et le visage en bas, presque tout à l'entour de l'île.

Les Iroquois s'embarquèrent avec leurs prisonniers, et tous ensemble furent se cabaner à la Prairie de la Madeleine, où ils firent un fort, et prenant le corps du sieur Vignal, qui était mort, le dépouillèrent et lui enlevèrent la chaire pour la manger.

Pour les deux autres Français, qui n'avaient point de mal, ils furent liés chacun à un arbre, un desquels nommé René priant Dieu tout bas, un Sauvage l'ayant

aperçu, lui demande ce qu'il faisait, et ce Français lui ayant répondu qu'il priait Dieu, le Sauvage le délia et lui dit : — Prie à ton aise, mets-toi à genoux.

Ils passèrent ainsi la nuit dans le fort qu'ils avaient fait et furent le lendemain jusques au Sault, après avoir mangé le corps de ce bon prêtre et lui avoir enlevé la chevelure.

Après ce repas, les barbares se divisèrent. Ceux de la nation d'Anniegué emmenèrent un Français nommé Dufresne. Ceux de la nation d'Onneyout, qui étaient en plus grand nombre, emmenèrent les deux autres.

Ils furent huit journées par terre, René toujours chargé comme un cheval de bagage et, pour la plupart du temps, tout nu, Monsieur Brigeac allait tout doucement, ne pouvant presque marcher à cause des blessures qu'il avait à la tête, aux pieds et par tout le corps. Ce qui ne l'empêchait de prier Dieu incessamment.

Après avoir cheminé huit jours durant, les deux bandes qui s'étaient séparées, se réunirent et se retrouvèrent en même cabanage, faisant grande réjouissance et grande chère de leur chasse.

Deux d'entre eux, ayant pris le devant, furent en porter les nouvelles aux bourgades.

Les Iroquois s'étant aperçus que René avait des *Heures* et qu'il lisait dedans, lui voulurent couper un pouce et lui défendirent de fréquenter davantage le sieur Brigeac, à cause qu'ils priaient Dieu ensemble.

Étant enfin arrivés au bourg de la nation d'Onneyout, ils dépouillèrent les deux Français et leur peignirent le visage à leur façon. C'étaient le sieur Brigeac et René. Alors les ennemis s'étant mis en état de leur donner le salve, qui consiste à faire passer les prisonniers comme entre deux haies, chacun déchargeant sur eux des coups de bâtons, un des anciens s'écria :

— Tout beau, qu'on s'arrête, qu'on leur fasse place, et les ayant menés au carrefour de ce bourg où un échafaud était préparé, ils y montèrent. Puis, un Iroquois prenant un bâton en frappa sept ou huit coups sur René et lui arracha les ongles. Après quoi, on fit descendre les

deux captifs et on les mena dans une cabane où se tenait le conseil des anciens.

Toute la nuit se passa à faire chanter les deux prisonniers français auxquels ils joignirent un Algonquin puis chez les Outaouais par une autre bande.

Une des cruautés qu'ils exercèrent fut d'obliger ces trois prisonniers de se dire des injures et de se tourmenter les uns les autres avec des charbons de feu, les Français, l'Algonquin et l'Algonquin, les Français. Mais ceux-ci n'obéirent pas à ces cruels commandements, de sorte qu'un capitaine ayant vu que les Français ne voulaient point faire de mal à l'Algonquin, quoiqu'ils en fussent maltraités, les fit seoir auprès de lui comme pour les mettre en assurance.

Enfin, le conseil ayant ordonné que les deux Français seraient brûlés, la soeur du capitaine tué par le sieur Brigeac dit qu'elle voulait avoir René pour lui tenir la place de son frère défunt. Un des vieillards dit que cela était raisonnable et on l'accorda non toutefois sans peine.

Mais le sieur Brigeac fut brûlé toute la nuit, depuis les pieds jusqu'à la ceinture, et le lendemain ces barbares continuèrent encore à le brûler, et après lui avoir cassé les doigts, étant ennuyés de le brûler, un d'entre eux lui donna un coup de couteau, lui arracha le coeur et le mangea. Ils lui coupèrent le nez premièrement, puis les sourcils, les lèvres et les joues.

Parmi toute cette sanglante et cruelle exécution, ce pauvre Français ne cessa jamais de prier Dieu pour la conversion de ces barbares, offrant pour eux-mêmes toutes les douleurs qu'ils lui faisaient endurer et disant toujours :

— Mon Dieu, je vous prie de les convertir ; mon Dieu, convertissez-les, répétant toujours ces paroles, sans avoir crié pour tout le mal qu'ils lui sussent faire.

Enfin, ces barbares, après l'avoir ouvert, burent son sang et l'ayant haché en pièces, le mirent dans la chaudière et le mangèrent (*Relation des Jésuites, 1664-1667*).

CARION ET CARILLON

Au mot *Saint-Joseph-de-Carillon*, dans un dictionnaire récent on lit :

“ Le village est situé au bas du Long-Sault, côté nord de la rivière Ottawa, à un mille de la station de Pointe-Fortune, sur le parcours du chemin de fer Pacifique Canadien.

“ Le nom de Carillon, d’après M. Benjamin Sulte, viendrait d’un soldat du régiment de Montcalm, qui se nommait Carion, et qui, ayant obtenu une concession de terrain à cet endroit, y demeura de très longues années. Le nom de Carion se serait transformé avec le temps en celui de Carillon.”

Ces informations sont-elles absolument exactes ?

Le village de Carillon est sis sur la rive nord de l’Ottawa, et le village de Pointe-Fortune sur la rive sud.

Il est vrai qu’on peut se rendre à Carillon par le Pacifique Canadien, passant au sud, en traversant la rivière à Pointe-Fortune. Mais on peut l’atteindre également par le Pacifique Canadien passant au nord, à 5 ou 6 milles de Carillon, ou encore par le Canadien National, dont la gare est à 2 milles de Carillon.

Ces précisions ont sans doute peu d’importance.

L’objet de la présente note est plutôt de chercher à connaître la source où l’auteur a pu trouver que le mot *Carillon* vient par déformation du nom d’un soldat de Montcalm.

Jusqu’à ce jour, j’avais compris que l’on faisait remonter ce nom à Philippe du Fresnoy de Carion qui, à la fin du 18^e siècle, et près de 100 ans avant la venue de Montcalm, paraît avoir possédé un fief, une terre ou un poste au pied du Long-Sault. Suis-je dans l’erreur ?

Ensuite, on peut se demander pourquoi l’auteur a négligé de dire que Carillon sur l’Ottawa est reconnu comme le site du combat où l’immortel Dollard et ses compagnons se sacrifièrent pour sauver la colonie ?

Enfin, n’aurait-il pas été bon d’indiquer qu’il y a à cet endroit un monument érigé à la mémoire de Dollard.

LÉO. NIDAS

L'INTERPRETE JEAN NICOLET

J'ajouterai ici un mot de la vie et de la mort de monsieur Nicolet, interprète et commis de messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France. Il mourut dix jours après le Père Raimbault. Il avait demeuré vingt-cinq ans en ces quartiers. Ce que j'en dirai servira pour la connaissance du pays. Il arriva en la Nouvelle-France l'an six cent dix-huit. Son humeur et sa mémoire excellente firent espérer quelque chose de bon de lui ; on l'envoya hiverner avec les Algonquins de l'Ile, afin d'apprendre leur langue. Il y demeura deux ans seul de Français, accompagnant toujours les barbares dans leurs courses et voyages, avec des fatigues qui ne sont imaginables qu'à ceux qui les ont vues. Il passa plusieurs fois des sept ou huit jours sans rien manger, il fut sept semaines entières sans autre nourriture qu'un peu d'écorce de bois. Il accompagna quatre cents Algonquins, qui allaient en ce temps-là faire la paix avec les Iroquois, et en vint à bout heureusement ; plût à Dieu qu'elle n'eût jamais été rompue ; nous ne souffririons pas à présent les calamités qui nous font gémir et donneront un étrange empêchement à la conversion de ces peuples. Après cette paix faite, il alla demeurer huit ou neuf ans avec la nation des Nipissiriniens Algonquins. Là, il passait pour un de cette nation, entrant dans les conseils fort fréquents à ces peuples, ayant sa cabane et son ménage à part, faisant sa pêche et sa traite. Il fut enfin rappelé et établi commis et interprète. Pendant qu'il exerçait cette charge, il fut délégué pour faire un voyage en la nation appelée les Gens de mer et traiter la paix avec eux et les Hurons, desquels ils sont éloignés, tirant vers l'ouest d'environ trois cents lieues. Il s'embarqua au pays des Hurons avec sept Sauvages ; ils passèrent par quantité de petites nations, en allant et en revenant. Lorsqu'ils y arrivaient, ils fichaient deux bâtons en terre, auxquels ils pendaient des présents, afin d'ôter à ces peuples la pensée de les prendre pour ennemis et de les massacrer. A deux journées de cette nation, il envoya un de ses Sauvages porter

la nouvelle de la paix, laquelle fut bien reçue, nommément quand on entendit que c'était un Européen qui portait la parole. On dépêcha plusieurs jeunes gens pour aller au devant du Manitonirinouï, c'est-à-dire de l'homme merveilleux : on y vint, on le conduit, on porte tout son bagage; il était revêtu d'une grande robe de damas de la Chine, toute parsemée de fleurs et d'oiseaux de diverses couleurs. Si tôt qu'on l'aperçut, toutes les femmes et les enfants s'enfuirent, voyant un homme porter le tonnerre en ces deux mains. C'est ainsi qu'ils nommaient deux pistolets qu'il tenait. La nouvelle de sa venue s'épandit incontinent aux lieux circonvoisins. Il se fit une assemblée de quatre ou cinq mille hommes, chacun des principaux fit son festin, en l'un desquels on servit au moins six vingt castors, la paix fut conclue, il retourna aux Hurons et de là, à quelque temps, aux Trois-Rivières, où il continua sa charge de commis et interprète avec une satisfaction grande des Français et des Sauvages, desquels il était également et uniquement aimé ; il conspirait puissamment, autant que sa charge le permettait, avec nos pères pour la conversion de ces peuples lesquels il savait manier et tourner où il voulait d'une dextérité qui à peine trouvera son pareil. Monsieur Olivier, commis général de Messieurs de la Compagnie, étant venu l'an passé en France, le dit sieur Nicolet descendit à Québec en sa place, avec une joie et consolation sensible qu'il eut de se voir dans la paix et la dévotion de Québec, mais il n'en jouit pas longtemps : car un mois ou deux après son arrivée, faisant un voyage aux Trois-Rivières pour la délivrance d'un prisonnier sauvage, son zèle lui coûta la vie qu'il perdit dans le naufrage. Il s'embarqua à Québec sur les sept heures du soir, dans la chaloupe de M. de Chavigny, qui tirait vers les Trois-Rivières. Ils n'étaient pas encore arrivés à Sillery qu'un coup de vent de nord-est, qui avait excité une horrible tempête sur la grande rivière, remplit la chaloupe d'eau et la coula à fond, après lui avoir fait faire deux ou trois tours dans l'eau. Ceux qui étaient dedans n'allèrent pas incontinent à fond ; ils s'attachèrent quelque temps à la chalou-

pe. Monsieur Nicolet eut loisir de dire à Monsieur de Chavigny : — Monsieur, sauvez-vous, vous savez nager. Je ne le sais pas. Pour moi, je m'en vais à Dieu. Je vous recommande ma femme et ma fille. Les vagues les arrachèrent tous les uns après les autres de la chaloupe qui flottait renversée contre une roche. Monsieur de Chavigny seul se jeta à l'eau et nagea parmi les flots et les vagues qui ressemblaient à de petites montagnes. La chaloupe n'était pas bien loin du rivage, mais il était nuit toute noire et faisait un froid âpre, qui avait déjà glacé les bords de la rivière. Le dit sieur de Chavigny sentant le coeur et les forces qui lui manquaient, fit un voeu à Dieu et peu après frappant du pied il sent la terre et se tirant hors de l'eau, s'en vint à notre maison à Sillery à demi mort. Il demeura assez longtemps sans pouvoir parler, puis enfin il nous raconta le funeste accident qui, outre la mort de monsieur Nicolet, dommageable à tout le pays, lui avait perdu trois de ses meilleurs hommes et une grande partie de son meuble et de ses provisions. Lui et mademoiselle sa femme ont porté cette perte signalée dans un pays barbare avec une grande patience et résignation à la volonté de Dieu et sans rien diminuer de leur courage. Les Sauvages de Sillery au bruit du naufrage de monsieur Nicolet courent sur le lieu et ne le voyant plus paraître en témoignent des regrets indicibles. Ce n'était pas la première fois que cet homme s'était exposé au danger de la mort pour le bien et le salut des Sauvages ; il l'a fait fort souvent, et nous a laissé des exemples qui sont au-dessus de l'état d'un homme marié, et tiennent de la vie apostolique et laissent une envie au plus fervent religieux de l'imiter (*Relation des Jésuites*, 1642-1643).

QUESTION

Que devint le chirurgien Saint-Amant, qui, en 1691, tomba entre les mains des Iroquois en même temps que le Père Jésuite Pierre Millet ?

St-A.

L'ÉPIDÉMIE DE GRIPPE DE 1700-1701

“ Dans l'hiver de 1700-1701, raconte l'annaliste du monastère des Ursulines, il y eut à Québec des maladies populaires, qui firent d'étranges ravages. Le mal s'annonçait par un mauvais rhume, auquel se joignait une fièvre ardente accompagnée de fortes douleurs de côté, et il emportait les personnes en peu de jours. La contagion, qui avait commencé sur la fin de novembre, se répandit bientôt dans toute la ville, et il n'y eut pas de maison qui ne fut changée en hôpital. Toutes les communautés furent attaquées en même temps, et à peine en restait-il quelques-uns debout pour soigner et assister les autres. ”

Ce “ mauvais rhume ” qui fit plusieurs victimes en 1700-1701 n'était autre que la grippe qui a laissé de si douloureux souvenirs à Québec et dans tout le pays il n'y a pas encore très longtemps.

Un des premiers à contracter cette grippe d'un curieux genre fut M. l'abbé Henri de Bernières, ancien curé de la cathédrale et doyen du chapitre de Québec. M. de Bernières décéda le 4 décembre 1700, à l'âge de soixante-cinq ans. La Mère Juchereau, qui dit toujours beaucoup en peu de mots, écrit au sujet de cet estimable prêtre :

“ Il mourut dans Québec beaucoup de personnes considérables ; de ce nombre fut M. Henri de Bernières, qui était venu de France tout jeune ecclésiastique, avec M. de Laval qui l'ordonna prêtre en Canada, où il est toujours demeuré pour servir cette nouvelle Église avec un grand zèle et d'une manière très édifiante, faisant voir par ses vertus le fruit qu'avait produit en lui l'éducation qu'il avait reçue de son saint oncle, M. de Bernières, trésorier de France, retiré à Caën et très connu pour l'estimable livre intitulé le *Chrétien intérieur*, dont il est l'auteur. Il avait été longtemps curé de Québec, supérieur du Séminaire et le nôtre ; et nous avait toujours donné des marques de son amitié. C'était un homme pacifique, désintéressé et qui ne cherchait que la gloire de Dieu. ”

M. de Bernières fut inhumé dans la chapelle du séminaire de Québec. Le docteur Gervais Beaudoin, qui était le médecin des Ursulines, succomba aussi à l'épidémie de l'hiver de 1700-1701. Il décéda le 5 décembre 1700. Le docteur Beaudoin laissait une nombreuse famille. Attaché à son art et trop occupé par sa nombreuse clientèle pour thésauriser, il n'avait pas amassé de fortune. M. Le Gardeur de Tilly, qui était un ami du docteur Beaudoin, vint en aide à sa veuve en lui concédant deux arrière-fiefs dans sa seigneurie de Tilly.

Une autre des victimes de cette épidémie fut Louis Rouer de Villeray, premier conseiller au Conseil Souverain, qui était dans la Nouvelle-France depuis 1650. Il décéda le 6 décembre 1700, à l'âge de 71 ans. Il avait été très discuté pendant sa vie mais, à sa mort, à commencer par ceux qui l'avaient le plus violemment combattu, tous s'accordèrent pour rendre justice à sa mémoire.

Le chirurgien Timothé Roussel qui fut aussi emporté par la contagion le 11 décembre 1700, était depuis plusieurs années le médecin de l'Hôtel-Dieu, à qui il avait rendu de bons services.

A propos du chirurgien Roussel, la Mère Juchereau raconte une curieuse aventure arrivée à son gendre, le notaire Chambalon, lors de ses funérailles.

M. Roussel décéda à l'Hôtel-Dieu, dit-elle, et ses enfants souhaitaient qu'il fut enterré à la paroisse (c'est-à-dire dans la cathédrale). " M. de Chambalon, notaire de Québec et gendre du mort, qui agissait pour la famille, ordonna ses funérailles ; et quoiqu'on l'eut averti qu'il devait demander à la supérieure de l'Hôtel-Dieu la permission de faire enlever le corps de son beau-père, il crut que c'était une formalité superflue, et ne voulut faire là-dessus aucune soumission, il laissa venir le clergé jusqu'ici, mais pour maintenir les droits de l'hôpital, on fit fermer la porte de la salle et la portière répondit qu'on n'ouvrirait point, et qu'on ne laisserait point enlever le cercueil, que M. de Chambalon n'eut fait son devoir en demandant cette permission. C'était au mois de décembre, la saison était très froide, les prêtres attendirent de-

hors et firent des reproches à M. de Chambalon, de ce qu'il les mettait en chemin sans avoir fait les démarches nécessaires. Il se vit enfin contraint d'aller promptement et tout confus sonner au parloir ; ayant demandé à notre supérieure et obtenu d'elle la permission qu'il souhaitait, il lui fit bien des excuses et aussitôt on ouvrit les portes, le clergé entra et enleva le corps qui fut enterré honorablement, comme ses parents le désiraient."

P.-G. R.

LES DISPARUS

Sir Hector-Louis Langevin — Né à Québec le 25 août 1826, du mariage de Jean Langevin et de Sophie-Scholastique Laforce. Admis au barreau en octobre 1850, il s'occupait presque aussitôt de la chose publique. Il fut membre du conseil de ville de Québec puis maire de la cité. Elu député de Dorchester en 1858, Sir Hector-L. Langevin fut membre du Parlement jusqu'en 1896, représentant successivement les comtés de Dorchester, Québec-Centre, Charlevoix, Richelieu, Trois-Rivières. Il fut membre des ministères Taché-Macdonald, Belleau-Macdonald, Macdonald et Abbott. Au début de sa carrière, sir Hector-L. Langevin s'était occupé de journalisme et avait rédigé les *Mélanges Religieux*, de 1847 à 1849, le *Journal d'agriculture* et, en 1857, le *Courrier du Canada*. Il avait aussi publié deux ouvrages *Le Canada, ses institutions, ressources, produits, manufactures, etc.*, en 1855, et *Droit administratif ou Manuel des paroisses et fabriques*, en 1863. Décédé à Québec le 11 juin 1906.

L'abbé Joseph-Damase Beaudoin — Né à Saint-Isidore, comté de Dorchester, le 29 octobre 1856, du mariage de Damase Beaudoin et de Eléonore Lefebvre-Boulangier. Ordonné prêtre à Québec le 3 juin 1882, il fut professeur au séminaire de Québec, vicaire à la basilique de Québec puis à Saint-Roch de Québec, curé de Saint-Charles de Bellechasse et enfin de Saint-Jean-Baptiste de Québec. Décédé à Québec le 5 mars 1917. Auteur de *Jean Cabot* publié d'abord dans le *Canada-Français* et mis une brochure en 1898.

LETTRE DE LA DUCHESSE D'AIGUILLON A LA
SUPERIEURE DES HOSPITALIERES DE
QUEBEC

Ma bonne Mère,

Je loue Dieu de la résolution que vous avez prise de passer en la Nouvelle-France, dont je vous suis extrêmement obligée et aux deux bonnes Soeurs qui vous y accompagnent. J'ai aussi beaucoup de joie de ce que Notre-Seigneur vous a choisie pour cela, ayant une très-particulière estime de votre mérite. J'espère que cela réparera tous les manquements qu'il y a de ma part et que Dieu par sa bonté aura plus d'égard à vos vertus qu'à mes défauts. Je vous veux dire le dessein que j'ai en faisant cette fondation, c'est de dédier cet hôpital au Sang du fils de Dieu, répandu pour faire miséricorde à tous les hommes et pour lui demander qu'il l'applique sur nos âmes et sur celles de ce pauvre peuple barbare. Je vous fais part de mes intentions, afin que vous les offriez à Notre-Seigneur et qu'allant faire la fondation, vous lui dédiez selon cela, et que vous fassiez mettre sur la porte: Hôpital dédié au Sang du Fils de Dieu, répandu pour faire miséricorde à tous les hommes. Si on ne trouve pas à propos que cette inscription soit sur la porte, je désire que toutes les religieuses sachent que c'est là mon intention dans la fondation, et qu'elles s'emploient au service des pauvres avec cette intention. Je désire de plus que le prêtre qui dira tous les jours la messe ait pareille intention. J'ai bien du regret de ne vous pouvoir embrasser et vos bonnes Soeurs qui passent avec vous, et vous prier moi-même de demander à Notre-Seigneur qu'il me fasse miséricorde. Ce m'a été une grande consolation de voir ces bonnes Ursulines qui vont aussi à Kébec avec madame de la Peltrie; on m'a promis que vous serez toutes en même vaisseau.

Assurez-vous, ma Mère, que je vous servirai en votre particulier avec beaucoup de passion et votre maison nouvelle, et que je serai toute ma vie,

Ma bonne Mère,
Votre très affectionnée à vous faire service,
DU PONT

Ma bonne Mère, obligez-moi de prendre soin de faire demander aux Sauvages que vous assisterez à la mort, le salut de Monseigneur le cardinal, celui de quelques personnes à qui j'ai de particulières obligations et le mien, et que toutes vos religieuses me fassent la même charité.

De Paris, ce 10 d'avril 1639.

LES DISPARUS

L'abbé Jean Dudouyt — Né en France, il passa dans la Nouvelle-France en 1662. L'abbé de Latour écrit qu'il fut un des plus grands ecclésiastiques employés par Mgr de Laval au Canada. Prêtre du séminaire de Québec, il desservit les paroisses de la côte de Beaupré et fut procureur de cette institution. Grand-vicaire en 1671, il fut envoyé en France par Mgr de Laval en 16... comme son agent. Il décéda à Paris le 15 janvier 1688. Mgr de Laval rapporta son coeur au Canada. Les archives du Séminaire et de l'Archevêché de Québec possèdent bon nombre de lettres de M. Dudouyt. Dans le *Rapport sur les archives canadiennes pour 1885*, on trouvera une longue lettre de M. Dudouyt à Mgr de Laval, écrite de Paris en 1677.

L'abbé François Vachon de Belmont — Né à Grenoble le 2 avril 1645. Il entra dans la Compagnie de Saint-Sulpice le 18 octobre 1672. Il passa diacre dans la Nouvelle-France en 1680, et fut ordonné prêtre le 14 septembre 1681. M. de Belmont fut curé de Montréal, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice et vicaire-général de l'évêque de Montréal. Il fut le fondateur de la mission de la Montagne. L'abbé Vachon de Belmont dépensa pour l'oeuvre de Ville-Marie plus de 300,000 livres. Décédé le 22 mai 1732. Nous lui devons une *Histoire du Canada*, publiée à Québec en 1840, une *Histoire de l'eau-de-vie au Canada*, également publiée à Québec en 1868, *Eloges de quelques personnes mortes en odeur de sainteté à Montréal, en Canada*, non encore publié, des oraisons funèbres, des mémoires, etc., etc. Son oraison funèbre de Mgr de Laval prononcée à Montréal en juin 1708 a été publiée dans le *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1920-1921*.

UNE DESCRIPTION DES SAUVAGES DE LA NOU-
VELLE-FRANCE EN 1632

Au printemps de 1632, le Père Jésuite Paul Lejeune, arrivant à Tadoussac, y vit pour la première fois, des Sauvages. Il les décrit ainsi :

“ C'est ici que j'ai vu des Sauvages pour la première fois. Si tôt qu'ils aperçurent notre vaisseau, ils firent des feux et deux d'entre eux nous vinrent aborder dans un petit canot fait d'écorce fort proprement. Le lendemain, un Sagamo avec dix ou douze Sauvages nous vint voir ; il me semblait les voyant entrer dans la chambre de notre capitaine, où j'étais pour lors, que je voyais ces masques qui courent en France à carême-prenant. Il y en avait qui avaient le nez peint en bleu, les yeux, les sourcils, les joues peintes en noir et le reste du visage en rouge, et ces couleurs sont vives et luisantes comme celles de nos masques : d'autres avaient des raies noires, rouges et bleues, tirées des oreilles à la bouche ; d'autres étaient tous noirs hormis le haut du front et les parties voisines des oreilles et le bout du menton, si bien qu'on eut vraiment dit qu'ils étaient masqués. Il y en avait qui n'avaient qu'une raie noire, large d'un ruban, tirée d'une oreille à l'autre, au travers des yeux, et trois petites raies sur les joues. Leur couleur naturelle est comme celle de ces gueux de France qui sont demi rôtis au soleil, et je ne doute point que les Sauvages ne fussent très blancs s'ils étaient bien couverts. De dire comme ils sont vêtus, il est bien difficile ; les hommes, quand il fait un peu chaud, vont tout nus, hormis une pièce de peau qu'ils mettent au-dessous du nombril jusques aux cuisses. Quand il fait froid, ou bien à l'imitation des Européens, ils se couvrent de peaux de castor, d'ours, de renards et d'autres tels animaux, mais si maussadement, que cela n'empêche pas qu'on ne voie la plupart de leurs corps. J'en ai vus de vêtus de peau d'ours, justement comme on peint saint Jean-Baptiste. Cette peau velue au dehors leur allait sous un bras et sur l'autre, et leur battait jusques aux genoux ; ils étaient ceints au travers du corps d'une corde de boyau. Il y en a de vêtus entièrement, ils ressemblent tous à ce philosophe de la Grèce, qui ne portait rien sur soi qu'il

n'eut fait. Il ne faut pas employer beaucoup d'années pour apprendre tous leurs métiers. Ils vont tous tête nue, hommes et femmes; ils portent les cheveux longs; ils les ont tous noirs, graissés et luisants; ils les lient par derrière, sinon quand ils portent le deuil. Les femmes sont honnêtement couvertes; elles ont des peaux jointes sur les épaules avec des cordes, et ces peaux leur battent depuis le col jusques aux genoux; elles se ceignent aussi d'une corde le reste du corps, la tête, les bras et les jambes sont découvertes: il y en a néanmoins qui portent des manches, des chausses et des souliers, mais sans autre façon que celle que la nécessité leur a appris. Maintenant qu'ils traitent des capots, des couvertures, des draps, des chemises avec les Français, il y en a plusieurs qui s'en couvrent, mais leurs chemises sont aussi blanches et aussi grasses que des torchons de cuisine; ils ne les blanchissent jamais. Au reste, ils sont de belle taille, le corps bien fait, les membres très bien proportionnés et ne sont point si massifs que je les croyais; ils ont un assez bon sens; ils ne parlent point tous ensemble, mais les uns après les autres, s'écoutant patiemment. Un Sagamo ou capitaine dinant un jour en la chambre du nôtre, voulant dire quelque chose et ne trouvant point le loisir parce qu'on parlait toujours, enfin pria la compagnie qu'on lui donnât un peu de temps pour parler à son tour, et tout seul, comme il fit (*The Jesuit Relations and Allied Documents*, vol. V, p. 22).

LES DISPARUS

L'honorable Jean-Casimir Bruneau — Né à Montréal le 2 mai 1801 du mariage de François-Xavier Bruneau et de Thérèse Leblanc. Il fut admis au barreau le 26 février 1825. Le 25 novembre 1857, M. Bruneau était nommé juge de la Cour Supérieure pour la province de Québec. Il présida à la justice dans le district de Joliette de 1858 à 1863. Le juge Bruneau décéda à Québec le 7 juin 1880.

LES SOURCES IMPRIMEES DE L'HISTOIRE DU
CANADA-FRANÇAIS

(Suite et fin)

Lettre du marquis de Seignelay au sieur de Beaujeu au sujet du commandement du vaisseau *le Joly*, 17 juin 1684 (vol. II, p. 388).

Lettre du marquis de Seignelay au sieur de La Salle pour l'inviter à hâter son départ, 17 juin 1684 (vol. II, p. 389).

Lettre du ministre au sieur Arnoul sur le mauvais choix des soldats pour *le Joly*, 23 juin 1684 (vol. II, p. 390).

Lettre du ministre au sieur Arnoul où il se plaint du mauvais choix des soldats embarqués sur *le Joly*, 30 juin 1684 (vol. II, p. 391).

Lettre du ministre au sieur Arnoul sur la lenteur apportée dans l'expédition du *Joly*, Versailles, 24 juillet 1684 (vol. II, p. 393).

Lettre de M. de Beaujeu au ministre de Seignelay au sujet de M. de La Salle et des ordres reçus pour l'expédition, La Rochelle, 30 mai 1684 (vol. II, p. 397).

Lettre de M. de Beaujeu au ministre où il se plaint de M. de La Salle, Rochefort, 21 juin 1684 (vol. II, p. 400).

Lettre de M. de Beaujeu au ministre marquis de Seignelay où il discute sur le commandement du vaisseau et des hommes, Rochefort, 25 juin 1684 (vol. II, p. 402).

Lettre de M. de Beaujeu au ministre contre La Salle et le succès de son entreprise, La Rochelle, 10 juillet 1684 (vol. II, p. 404).

Lettre de M. de Beaujeu au ministre de Seignelay où il réclame des grâces pour ses services passés et le voyage qu'il va faire, 2 août 1684 (vol. II, p. 408).

Lettre de M. l'abbé Eusèbe Renaudot à Nicolas Thoymard sur le voyage de La Salle, 30 avril 1684 (vol. II, p. 413).

Comptes de Cavelier de La Salle avec François Plet, 5 mai 1685 (vol. II, p. 414).

Délai accordé par François Plet à Cavelier de La Salle pour le paiement de sa dette de 34,825 livres, 5 mai 1684 (vol. II, p. 416).

Billet de Cavelier de La Salle en faveur de M. de La Forest, 17 juillet 1684 (vol. II, p. 418).

Lettres de M. de Beaujeu à M. Cabart de Villermont au sujet de Cavelier de La Salle et de son entreprise, 21 mai, 8 juin, 15 juin, 18 juin, 29 juin, 10 juillet 1684 (vol. II, pp. 421 et seq.).

Lettres de M. Machaut-Rougemont à M. Cabart de Villermont sur Cavelier de La Salle, 22 juillet, 13 et 30 août 1684 (vol. II, pp. 457 et seq.).

Correspondance entre l'abbé Renaudot et de Villermont au sujet de Cavelier de La Salle, 1684 (vol. II, pp. 460 et seq.).

Lettre de Cavelier de La Salle au marquis de Seignelay pour lui apprendre son prochain départ, août 1684 (vol. II, p. 469).

Dernière lettre de Cavelier de La Salle à sa mère, 18 juillet 1684 (vol. II, p. 470).

Lettres de mission de Nicolas Colbert, coadjuteur de l'archevêque de Rouen, aux abbés Jean Cavelier et François Chefdeville pour la Louisiane, Rouen, 27 mai 1684 (vol. II, p. 475).

Lettre de M. de Beaujeu au marquis de Seignelay sur la relâche de Cavelier de La Salle à Saint-Domingue, 25 octobre 1684 (vol. II, p. 485).

Mémoire du commandeur de Saint-Laurent sur la prise de la couche de Cavelier de La Salle par les Espagnols, 25 janvier 1685 (vol. II, p. 499).

Journal de l'abbé Jean Cavelier depuis son départ de France le 24 juillet 1684 (vol. II, p. 501).

Journal de l'abbé d'Esmauville, compagnon de Cavelier de La Salle (vol. II, p. 510).

Correspondance échangée entre Cavelier de La Salle et M. de Beaujeu, 1684-1685 (vol. II, pp. 521 et seq.).

Procès-verbal de Cavelier de La Salle sur le naufrage de la flûte l'*Aimable*, à l'entrée du fleuve Colbert, 1er mars 1685 (vol. II, p. 555).

Lettres de Cavelier de La Salle au marquis de Seignelay, 1685 (vol. II, pp. 559 et seq.).

Relation de l'ingénieur Minet de son voyage avec Cavelier de La Salle pour la recherche de l'entrée du Mississipi (vol. II, p. 591).

Mémoire de Cavelier de La Salle pour rendre compte à Mgr de Seignelay de la découverte qu'il a faite par ordre de Sa Majesté (vol. III, p. 17).

Mémoire pour rendre compte à Mgr le marquis de Seignelay de l'état où le sieur de La Salle a laissé le fort de Frontenac pendant le temps de sa découverte (vol. III, p. 30).

Relation de Henri Joutel sur le voyage de Cavelier de La Salle dans l'Amérique Septentrionale en l'année 1685, pour y faire un établissement dans la partie qu'il en avait auparavant découverte (vol. III, p. 91).

Procès-verbal fait par M. de La Salle avant de conduire son frère au Mississipi, 18 avril 1686 (vol. III, p. 537).

Lettre de Cavelier de La Salle à M. de Tonty, au sujet du voyage de son frère en France, 9 janvier 1687 (vol. III, p. 549).

Lettre de Henri de Tonty au ministre de la marine sur ce qu'il a appris de M. de La Salle, etc., 24 août 1686 (vol. III, p. 553).

Procès-verbal du voyage de Henry de Tonty à l'embouchure du Mississipi à la recherche de M. de La Salle (vol. III, p. 554).

Lettre de M. de Tonty à M. Cabart de Villermont au sujet de Cavelier de La Salle, Montréal, 24 août 1686 (vol. III, p. 559).

Lettre du gouverneur de Denonville au ministre au sujet de Cavelier de La Salle (extraits), 25 août 1687 (vol. III, p. 562).

Lettre de Henri de Tonty à M. de Villermont au sujet de M. de La Salle, 28 mars 1689).

Lettres de divers personnages au sujet du retour en France de l'abbé Cavelier, frère de Cavelier de La Salle, 1688 (vol. III, p. 575).

Mémoire de l'abbé Cavelier pour démontrer qu'il est important de continuer les entreprises de Cavelier de La Salle, son frère (vol. III, p. 586).

Lettre de M. de Beaujeu à M. de Villermont au sujet de Cavelier de La Salle, 18 février 1689 (vol. III, p. 599).

Relation de la mort de Cavelier de La Salle, suivant le rapport du nommé Couture, envoyé au ministre par l'intendant de la Nouvelle-France (vol. III, p. 601).

Mémoire sur le sort des colons de l'établissement de Cavelier de La Salle à la Baie Saint-Louis (vol. III, p. 609).

Interrogatoires faites à Pierre et Jean Talon, par ordre du comte de Pontchartrain, à leur arrivée de la Vera Cruz, le 14 septembre 1698, sur ce qui s'est passé à la mort de Cavelier de La Salle (vol. III, p. 610).

Lettre de Lemoyne d'Iberville à l'abbé Cavelier où il atteste les déclarations faites par les sieurs Pierre et Jean Talon sur les circonstances de la mort de Cavelier de La Salle, La Rochelle, 3 mai 1704 (vol. III, p. 622).

Notice de Pierre Margry sur Pierre Lemoyne d'Iberville où " il prouve qu'il était un homme supérieur au lieu seulement du soldat hardi que nous étions habitués à voir " (vol. IV, p. I).

Lettre de Henri de Tonty à M. Cabart de Villermont où il propose de continuer l'entreprise de Cavelier de La Salle pour prévenir la concurrence des Anglais, 11 septembre 1694 (vol. IV, p. 3).

Lettre du baron de La Hontan au sujet de deux Français qu'il a rencontrés à Hambourg et qui prétendent qu'ils ont découvert des mines d'or après avoir abandonné l'expédition de Cavelier de La Salle, 19 juin 1694 (vol. IV, p. 6).

Lettre de l'abbé Bidal, résident pour le Roi à Hambourg, où il affirme que les deux Français mentionnés par La Hontan dans sa lettre du 19 juin 1694 ne se trouvent pas à Hambourg, 19 août 1694 (vol. IV, p. 8).

Mémoire du sieur de Louvigny, ancien commandant des Pays d'en Haut, offrant de continuer les découvertes des mines et établissements des Espagnols dans le Mexique par le Mississipi, 14 octobre 1697 (vol. IV, p. 10).

Lettre du sieur Argoud au ministre de la marine, où il parle du projet du sieur de Rémonville, ami de Cavelier de La Salle, de former une compagnie pour établir une colonie puissante en Louisiane, 10 décembre 1697 (vol. IV, p. 19).

Mémoire du sieur de Rémonville sur le projet d'établir une nouvelle colonie au Mississipi ou Louisiane, 1697 (vol. IV, pp. 21 et 34).

Mémoire sur les interrogatoires à faire aux deux soldats de la compagnie de Fenquerolles qui ont été dans le Mississipi avec le feu sieur Cavelier de La Salle, 15 janvier 1698 (vol. IV, p. 45).

Lettre du ministre de la marine à M. Lemoyne d'Iberville au sujet de l'armement de la *Badine*, 4 juin 1698 (vol. IV, p. 49).

Liste des officiers choisis pour servir sur la *Badine*, sous les ordres de M. Lemoyne d'Iberville, chargé de la découverte de l'embouchure du Mississipi, 10 juin 1698 (vol. IV, p. 50).

Liste des officiers choisis pour servir sur le *Marin*, commandé par M. de Surgerès, qui doit accompagner la *Badine* dans son voyage de découverte, 10 juin 1698 (vol. IV, p. 51).

Lettre de Lemoyne d'Iberville au ministre au sujet de la colonie qu'il veut établir au Mississipi, 18 juin 1698 (vol. IV, p. 51).

Lettre de M. Lemoyne d'Iberville au ministre où il lui apprend qu'une compagnie se forme à Londres pour le Mississipi, 18 juin 1698 (vol. IV, p. 58).

Lettre du ministre à M. Lemoyne d'Iberville où il le blâme d'avoir laissé partir les deux Canadiens qu'il lui avait envoyés et qui prétendaient avoir fait le voyage avec Cavelier de La Salle, 25 juin 1698 (vol. IV, p. 63).

Lettre du ministre à M. Bégon pour l'armement de la *Badine*, destinée à l'expédition de M. Lemoyne d'Iberville, 1698 (vol. IV, pp. 64, 65, 70, 76).

Lettre du ministre Pontchartran à Lemoyne d'Iberville où il lui fait connaître les ordres qu'il a donnés à l'intendant de Rochefort pour l'armement de la *Badine* et du *Marin*, 6 juillet 1698 (vol. IV, p. 68).

Lettre du ministre à M. Ducasse, gouverneur de Saint-Domingue, où il lui ordonne d'aider à Lemoyne d'Iberville qui s'en va dans le golfe du Mexique continuer les découvertes de Cavalier de La Salle, 23 juillet 1698 (vol. IV, p. 71).

Lettre du ministre à Lemoyne d'Iberville au sujet de ses instructions et du Journal de Toutet, 23 juillet 1698 (vol. IV, p. 71).

Mémoire pour servir d'instruction au sieur Lemoyne d'Iberville, capitaine de frégate légère, 23 juillet 1698 (vol. IV, p. 72).

Lettre de Lemoyne d'Iberville au ministre lui rendant compte de son voyage depuis son départ de Brest jusqu'à son départ du Cap Français, 19 décembre 1698 (vol. IV, p. 87).

Lettre de Lemoyne d'Iberville au ministre au sujet de sa conférence avec M. Ducasse sur la route à tenir, 31 décembre 1698 (vol. IV, p. 90).

Lettre de M. Ducasse au ministre au sujet du secours donné à Lemoyne d'Iberville, 13 janvier 1699 (vol. IV, p. 92).

Lettre de Lemoyne d'Iberville au ministre lui racontant son voyage depuis le Cap Français jusqu'à 15 lieues du Mississipi, 11 février 1699 (vol. IV, p. 95).

Lettre de Lemoyne d'Iberville au ministre au sujet de ses rapports avec les Sauvages, 17 février 1699 (vol. IV, p. 100).

Lettre de Lemoyne d'Iberville au ministre sur la côte de la Floride, la recherche du Mississipi et le premier établissement à la baie de Biloxi, 29 juin 1699 (vol. IV, p. 116).

Journal de la navigation de la *Badine* tenu par Lemoyne d'Iberville, 1698-1699 (vol. IV, p. 131).

Journal du voyage fait à l'embouchure de la rivière du Mississipi par deux frégates du Roi, la *Badine*, commandée par M. d'Iberville, et le *Marin*, par le chevalier de Surgères, qui partirent de Brest le 24 octobre 1698, où elles avaient

relâché, étant parties de La Rochelle le 5 septembre précédent (vol. IV, p. 213).

Lettres du sieur de Ricouart au ministre au sujet de l'expédition de Lemoyne d'Iberville (vol. IV, pp. 381 et 386).

Journal du voyage du chevalier d'Iberville sur le vaisseau du Roi la *Renommée*, en 1699, depuis le Cap Français jusqu'à la côte du Mississipi, et son retour (vol. IV, p. 395).

Journal du voyage de Lemoyne de Bienville des Taensas au village des Yatachées, par les terres, 22 mars 1700 au 18 mai 1700 (vol. IV, p. 432).

Recueil que j'ai pris sur mon journal de ce qui s'est passé de plus remarquable depuis le départ de M. d'Iberville, du 3 mai 1699 jusqu'en 1700, par M. de Sauvole (vol. IV, p. 447).

Mémoire de ce qu'il est du bien du service du Roi que M. de Sauvole fasse après mon départ de ce pays, de Biloxi, 26 mai 1700, par Lemoyne d'Iberville (vol. IV, p. 462).

Liste des officiers de marine choisis par le Roi pour servir sur les vaisseaux la *Renommée* et le *Palmier* que Sa Majesté fait armer à Rochefort pour M. Lemoyne d'Iberville, 22 juin 1700 (vol. IV, p. 469).

Lettre de Lemoyne d'Iberville au ministre sur l'importance d'obtenir la cession de Pensacola, M. de Juchereau sur l'Ouabache, le commerce du castor, la nécessité de s'attirer les Chicachas, etc., La Rochelle, 2 juillet 1701 (vol. IV, p. 470).

Lettre de M. de Pontchartran à Lemoyne d'Iberville au sujet du retour de l'*Enflammé* envoyé au Biloxi, 6 juillet 1701 (vol. IV, p. 481).

Mémoire sur le Mississipi, etc., Versailles, 20 juillet 1701 (vol. IV, p. 482).

Lettre du ministre à Lemoyne d'Iberville sur un envoi d'enfants pour apprendre la langue sauvage, M. de Juchereau, etc., 20 juillet 1701 (vol. IV, p. 487).

Lettre de Lemoyne d'Iberville au ministre où il suggère la cession de Pensacola à la France, parle de l'amitié des Chicachas pour les Anglais, etc., etc., 30 juillet 1701 (vol. IV, p. 489).

Lettre du ministre à Lemoyne d'Iberville au sujet des fortifications de la Mobile si les Espagnols refusent Pensacola, 3 août 1701 (vol. IV, p. 495).

Ordre du ministre de la marine à M. Bégon pour le départ de Lemoyne d'Iberville, 10 août 1701 (vol. IV, p. 496).

Lettre du ministre de la marine à Lemoyne d'Iberville au sujet du retard du navire l'*Enflammé* à se rendre au Biloxi, 24 août 1701 (vol. IV, p. 497).

Lettre du ministre de la marine à Lemoyne d'Iberville pour presser son départ, 27 août 1701 (vol. IV, p. 498).

Lettre de Lemoyne d'Iberville au ministre sur l'établissement du Biloxi, 24 novembre 1701 (vol. IV, p. 501).

Journal du sieur d'Iberville depuis le 15 décembre 1701 jusqu'au 27 avril 1702 (vol. IV, p. 503).

Lettres de Nicolas de La Salle au ministre sur les voyages de Lemoyne d'Iberville, 1700-1702 (vol. IV, p. 527).

Lettre d'Andrez de Riola, gouverneur de Pensacola, à M. de Surgères, protestant contre l'établissement des Français aux côtes du golfe du Mexique, 23 mars 1701 (vol. IV, p. 539).

Mémoire de Lemoyne d'Iberville sur les côtes qu'occupe l'Angleterre dans l'Amérique septentrionale, depuis la rivière Saint-Mathieu jusqu'à la rivière Saint-Georges (vol. IV, p. 543).

Mémoire de Lemoyne d'Iberville sur Pensacola et le danger que les Anglais s'établissent sur le golfe du Mexique (vol. IV, p. 550).

Lettre du roi d'Espagne à Louis XIV au sujet du mémoire de Lemoyne d'Iberville sur son établissement au Mississipi avec mémoire de la junte de guerre, 5 juillet 1701 (vol. IV, pp. 552 et 553).

Lettre de M. de Pontchartrain, ministre de la marine, au duc d'Harcourt où il réfute le mémoire de la junte de guerre d'Espagne au sujet de l'établissement de Lemoyne d'Iberville au Mississipi, 23 septembre 1700 (vol. IV, p. 568).

Lettre de M. Daubenton au ministre de la marine au sujet de l'opposition de la nation espagnole à la cession de Pensacola (vol. IV, p. 575).

Lettre de dom Martines, gouverneur de Pensacola, à Lemoyne d'Iberville lui demandant de retarder l'occupation de la Mobile, 1er janvier 1702 (vol. IV, p. 576).

Réponse de Lemoyne d'Iberville à dom Martines, gouverneur de Pensacola, où il l'informe qu'il ne peut retarder son établissement à la Mobile, 3 janvier 1702 (vol. IV, p. 577).

Mémoire de Lemoyne d'Iberville sur la Floride où il établit que l'établissement des Français à la Mobile couvre le Mexique et permet de prendre à revers les colonies anglaises, novembre 1702 (vol. IV, p. 580).

Lettre du ministre de la marine au gouverneur de Callières où il l'informe que la Louisiane aura un gouvernement particulier, 31 mai 1701 (vol. IV, p. 585).

Mémoire sur l'établissement de la Mobile et du Mississipi probablement de la main de Lemoyne d'Iberville (vol. IV, p. 586).

Mémoire de Lemoyne d'Iberville sur le pays du Mississipi, la Mobile et ses environs, leurs rivières, les peuples qui les habitent, du commerce qui s'y pourra faire, etc., etc., 20 juin 1702 (vol. IV, p. 593).

Observations sur les articles du mémoire de Lemoyne d'Iberville du 20 juin 1702 concernant le Mississipi et la Mobile (vol. IV, p. 607).

Placet de MM. Aubert de la Chesnaye et de Lino, délégués de la Nouvelle-France, demandant qu'on ne porte pas de castors au Mississipi (vol. IV, p. 610).

Lettre du ministre à Lemoyne d'Iberville pour l'informe que le roi l'a fait capitaine de vaisseau, 5 juillet 1702 (vol. IV, p. 615).

Lettre du ministre de la marine à Lemoine d'Iberville pour l'informe qu'il sera bien aise de le voir à Versailles, 19 juillet 1702 (vol. IV, p. 615).

Note à propos de la demande de Lemoyne d'Iberville d'ériger en sa faveur un comté sur la Mobile (vol. IV, p. 616).

Note au sujet de la demande de Lemoyne d'Iberville pour une concession de mines de plomb, s'il s'en trouve, dans le haut Mississipi (vol. IV, p. 617).

Lettre du ministre de la marine à Lemoyne d'Iberville pour l'informe que la *Loire* remplacera le *Wesp* pour le vo-

yage projeté au Mississipi, 24 janvier 1703 (vol. IV, p. 618).

Lettre de Lemoyne d'Iberville au ministre de la marine au sujet de son commandement et de sa colonie (vol. IV, p. 619).

Lettre du ministre de la marine à Lemoyne d'Iberville, Versailles, 24 janvier 1703 (vol. IV, p. 623).

Lettre de Lemoyne d'Iberville au ministre sur la jonction de l'Ohio et de l'Ouabache et de la nécessité de découvrir l'Ouabache, La Rochelle, 15 février 1703 (vol. IV, p. 625).

Lettre du ministre à Lemoyne d'Iberville pour l'informer qu'il est nommé commandant en chef de la Louisiane, 17 juin 1703 (vol. IV, p. 632).

Lettre du ministre à M. Lemoyne d'Iberville pour l'informer que le sieur du Coudray est nommé commandant du *Pélican*, 19 septembre 1703 (vol. IV, p. 634).

Lettre du ministre de la marine à l'évêque de Québec sur les missions du Mississipi, 17 juin 1703 (vol. IV, p. 638).

Lettre du Père Enjalran au gouverneur Lefebvre de la Barre sur Missilimakinac et les pays voisins, 26 août 1683 (vol. V, p. 3).

Mémoire concernant l'état présent du Canada et les mesures à prendre pour la sûreté du pays, 12 novembre 1685 (vol. V, p. 8).

Lettre du gouverneur de Denonville au ministre sur l'occupation projetée des lacs Ontario et Erié et des terres du lac Huron, par les Anglais (extraits), Montréal, 12 juin 1686 (vol. V, p. 11).

Lettre du gouverneur de Denonville au ministre sur les projets des Anglais sur les lacs Ontario et Erié et l'importance pour les Français de s'établir à Niagara et d'occuper Cataracouy et Chambly, Québec, 8 mai 1686 (vol. V, p. 14).

Lettre du gouverneur de Denonville à M. de la Durantaye, commandant aux Outaouais, au sujet de Détroit, du lac Erié et du portage de Toronto, 6 juin 1686 (vol. V, p. 22).

Lettre du gouverneur de Denonville à Greysolon Dulhut au sujet d'un poste à établir au Détroit du lac Erié pour mettre le Canada en relation avec les Illinois, 6 juin 1686 (vol. V, p. 23).

Lettre de MM. de Denonville et Bochart Champigny au ministre au sujet de l'établissement des Récollets à Cataracouy, 6 novembre 1686 (vol. V, p. 25).

Acte de prise de possession du pays des Iroquois dits Tsonnontouans signé par MM. de Denonville, Aubert de la Chesnaye, Callières, Fleutelot de Romprey, des Méloizes, de Ramezay, Grandville, Vaillant, S. J., Longueuil, Saint-Paul, Dupuy, 19 juillet 1687 (vol. V, p. 26).

Acte de prise de possession de Niagara par le gouverneur Denonville, 31 juillet 1687 (vol. V, p. 28).

Mémoire de l'état présent des affaires du Canada sur la guerre des Iroquois (extraits), 27 octobre 1687 (vol. V, p. 30).

Prise de possession des terres des environs du Détroit des lacs Erié et Huron par M. Morel de la Durantaye, 7 juin 1687 (vol. V, p. 31).

Prise de possession de la baie des Puants, etc., etc., par Nicolas Perrot, 8 mai 1689 (vol. V, p. 33).

Concession de terre au Père Dablon, Jésuite, sur la rivière des Miamis, 24 mai 1689 (vol. V, p. 35).

Note sur la demande du sieur de La Forest pour obtenir la propriété du fort St-Louis des Illinois en commun avec Henry de Tonty (vol. V, p. 36).

Procès-verbal de l'abandon du fort de Niagara, 15 septembre 1688 (vol. V, p. 38).

Ordre du gouverneur Denonville à M. de Valrennes pour la destruction du fort de Cataracouï (extraits), 24 septembre 1689 (vol. V, p. 42).

Lettre de Frontenac au ministre (extraits), 15 novembre 1689 (vol. V, p. 43).

Lettre de Frontenac au ministre (extraits), 30 avril 1690 (vol. V, p. 50).

Concession du fort St-Louis des Illinois aux sieurs de Tonty et de La Forest aux mêmes conditions que jouissait Cavalier de La Salle, 14 juillet 1690 (vol. V, p. 51).

Lettre de Frontenac au ministre (extraits) 20 octobre 1691 (vol. V, p. 53).

Lettre de Frontenac au ministre (extraits), 15 septembre 1692 (vol. V, p. 56).

Acte de nomination de M. de Lamothe Cadillac au commandement de Missilimakinac par le gouverneur de Frontenac, 16 septembre 1694 (vol. V, p. 58).

Lettre de M. Bochart Champigny au ministre où il s'oppose au rétablissement de Cataracouy, 11 août 1695 (vol. V, p. 60).

Lettre de M. de Frontenac à M. de Lagny au sujet de Lamothe Cadillac, de Tonty, des Jésuites etc. (extraits), 2 octobre 1695 (vol. V, p. 62).

Lettre de Bochart Champigny au ministre au sujet du voyage de Henry de Tonty aux Assiniboels, 6 novembre 1695 (vol. V, p. 65).

Lettre de M. de Frontenac au ministre sur le rétablissement du fort de Cataracouy (extraits), 4 novembre 1695 (vol. V, p. 66).

Relation de Lamothe Cadillac, capitaine en pied, ayant une compagnie de la marine en Canada, ci-devant commandant de Missilimakinac et autres postes dans les pays éloignés, où il a été pendant trois années (vol. V, p. 75).

Mémoire du sieur Charron sur le Canada (extraits) (vol. V, p. 135).

Mémoire du roi à MM. de Callières et Bochart Champigny (extraits relatifs au poste de Détroit), 27 mai 1699 (vol. V, p. 136).

Mémoire de Lamothe Cadillac à M. de Maurepas où il propose de rassembler au Détroit les nations sauvages dispersées alliées des Français (vol. V, p. 138).

Réponse de M. de Callières au mémoire de Lamothe Cadillac (vol. V, p. 154).

Mémoire de Lamothe Cadillac à M. de Maurepas où il combat les objections faites à son projet de réunion des Sauvages au Détroit (vol. V, p. 157).

Lettre de Lamothe Cadillac à un premier commis où il expose ses vues et ses plans sur Détroit, 18 octobre 1700 (vol. V, p. 166).

Lettre de M. de Callières au ministre où il s'oppose à la demande de la Compagnie formée dans la colonie qui voudrait obtenir l'exploitation exclusive du fort de Frontenac, du Détroit et des autres postes, 9 novembre 1700 (vol. V, p. 172).

Lettre des directeurs de la Compagnie du Canada au ministre au sujet du privilège du commerce du Détroit, 10 novembre 1701 (vol. V, p. 175).

Mémoire de Le Roy de la Potherie à M. de Pontchartrain (extraits relatifs à l'établissement de Détroit) (vol. V, p. 180).

Lettre de M. de Callières au ministre (extraits relatifs au Détroit) 4 octobre 1701 (vol. V, p. 187).

Lettre de M. de Callières au ministre au sujet de l'opposition des Iroquois à l'établissement du Détroit, 4 octobre 1701 (vol. V, p. 190).

Description de la rivière du Détroit par M. de Lamothe Cadillac jointe à la lettre de MM. de Callières et Bochart Champigny du 8 octobre 1701 (vol. V, p. 192).

Acte de remise de MM. de Callières et Bochart Champigny à la Compagnie de la colonie du fort de Frontenac et du poste de Détroit, reçu par Chambalon, notaire, le 31 octobre 1701 (vol. V, p. 195).

Lettre de MM. de Callières et Bochart Champigny au ministre pour lui apprendre que le poste de Détroit prendra le nom de Pontchartrain (vol. V, p. 200).

Lettre du Père de Carheil à M. de Lamothe Cadillac datée de Missilimakinac le 25 juillet 1701 (vol. V, p. 204).

Lettre du Père Joseph Marest à M. de Lamothe Cadillac datée de Missilimakinac le 28 juillet 1701 (vol. V, p. 205).

Lettre du Père Enjalran à M. de Lamothe Cadillac datée de Montréal le 7 août 1702 (vol. V, p. 207).

Lettre du Père Germain à M. de Lamothe Cadillac datée de Québec le 25 août 1701 où il l'informe que sa femme veut le rejoindre au Détroit (vol. V, p. 209).

Lettre du Père Enjalran à M. de Lamothe Cadillac datée de Trois-Rivières le 30 août 1701 (vol. V, p. 211).

Lettre du Père François Vaillant à M. de Lamothe Cadillac datée de Fort Frontenac le 23 septembre 1701 (vol. V, p. 213).

Lettre du Père Joseph Marest à M. de Lamothe Cadillac datée de Missilimakinac le 8 octobre 1701 (vol. V, p. 215).

Lettre du Père Joseph Marest à M. de Lamothe Cadillac datée de Missilimakinac le 20 octobre 1701 (vol. V, p. 217).

Lettre du Père Mermet à M. de Lamothe Cadillac datée de la Rivière Saint-Joseph le 19 avril 1702 (vol. V, p. 219).

Lettre du Père Bouvart à M. de Lamothe Cadillac datée de Québec le 20 avril 1702 (vol. V, p. 223).

Lettre de M. de Lamothe Cadillac au Père Marest où il se plaint que l'on cherche à envoyer aux Miamis les Sauvages attendus à Détroit, 2 mai 1702 (vol. V, p. 224).

Lettre du Père Marest à M. de Lamothe Cadillac pour l'informer que les Pères Jésuites accusés par lui rendront compte à leurs Supérieurs, 30 mai 1702 (vol. V, p. 227).

Lettre de M. de Lamothe Cadillac au Père Marest où il l'informe qu'il veille sur les mouvements des Pères Jésuites sans s'en troubler, 1702 (vol. V, p. 230).

Lettre du Père de Carheil à Alphonse de Tonty où il se plaint des accusations dirigées contre eux par M. de Lamothe Cadillac, 17 juin 1702 (vol. V, p. 235).

Lettre du Père Aveneau, Jésuite, à M. de Lamothe Cadillac au sujet des Miamis détournés d'aller au Détroit, datée de la Rivière Saint-Joseph le 4 juin 1702 (vol. V, p. 239).

Lettre du Père Marest à M. de Lamothe Cadillac datée de Missilimakinac le 23 juillet 1702 (vol. V, p. 241).

Lettre du Père Marest à M. de Lamothe Cadillac où il l'informe qu'obligé de descendre à Québec il ne peut aller au Détroit, 12 mai 1703 (vol. V, p. 247).

Lettre de M. Lamothe Cadillac au Père Marest, 15 juin 1703 (vol. V, p. 250).

Conseils tenus par M. de Lamothe Cadillac à Détroit ou fort Pontchartrain avec les Outaouais, les Hurons, les Iroquois, les Miamis, etc., etc., octobre 1701 (vol. V, pp. 253 et suiv.).

Lettre de M. de Lamothe Cadillac à M. de Pontchartrain au sujet de ses embarras tant avec les missionnaires qu'avec les directeurs de la Compagnie de la Nouvelle-France, 31 août 1703 (vol. V, p. 301).

Lettre de M. de Lamothe Cadillac à M. de La Touche, premier commis de la Marine, au sujet de ses embarras, 31 août 1703 (vol. V, p. 336).

Lettre de M. de Pontchartrain à M. de Lamothe Cadillac pour l'informer que le Roi lui donne la direction et le commandement de Détroit, 14 juin 1704 (vol. V, p. 341).

Mémoire du Roi à MM. de Vaudreuil et Raudot (extraits) où il est question de l'abandon de la mission des Missilimakinac par les Jésuites, 9 juin 1706 (vol. V, p. 345).

Note sur la demande de concession du pays des Akansas faite par Henry de Tonty (vol. V, p. 349).

Lettre de M. Juchereau de Saint-Denys à M. de Pontchartrain au sujet de la colonisation du Mississipi, Paris, 27 février 1700 (vol. V, p. 349).

Lettre de M. de Pontchartrain à MM. de Callières et Champigny (extraits) au sujet de M. Juchereau de Saint-Denys, 4 juin 1701 (vol. V, p. 350).

Concession accordée à M. Juchereau pour l'établissement d'une tannerie au Mississipi, 4 juin 1701 (vol. V, p. 351).

Lettre du gouverneur de Vaudreuil au ministre (extraits) au sujet des Anglais qui veulent s'établir sur le lac Ontario, 1er octobre 1701 (vol. V, p. 353).

Lettre de MM. de Callières et Bochart Champigny au ministre (extrait) au sujet des postes de l'Ouabache et du Mississipi, 5 octobre 1701 (vol. V, p. 356).

Lettre des directeurs de la Compagnie du Canada (extraits) au ministre pour obtenir la permission d'établir des postes aux Miamis, sur l'Ouabache, etc., 10 novembre 1701 (vol. V, p. 360).

Requête présentée au gouverneur et à l'intendant du Canada par la Cie du Canada ou Cie des Castors contre l'entreprise du sieur Juchereau pour le commerce des cuirs dans le Mississipi (vol. V, p. 363).

Mémoire du sieur Juchereau à la comtesse de Saint-Pierre au sujet de son établissement pour le cuir dans le Mississipi (vol. V, p. 366).

Mémoire de M. de Rémonville pour démontrer les avantages que la Louisiane retirerait en faisant descendre les Canadiens établis au Détroit, 6 septembre 1710 (vol. V, p. 369).

Lettre de Diron d'Artaguette à M. de Pontchartrain sur les plaintes qu'il a reçues contre M. de Lamothe Cadillac, commandant à Détroit, 12 février 1710 (vol. V, p. 371).

Relation de Pénicaut sur les établissements des Français aux côtes du golfe du Mexique et dans la vallée du Mississipi, 1698-1722 (vol. V, p. 373).

Mémoires, lettres, instructions, etc., etc., sur la Louisiane par MM. Lemoyne de Bienville, Hubert, Pauger, LeBlond de la Tour, etc., etc., (vol. V, pp. 589 et suiv.).

Mémoire de Aubert de la Chesnaye (extraits), 1697 (vol. VI, pp. 3, 6).

Lettres de l'intendant Raudot (extraits), 1710 (vol. VI, pp. 7, 11, 14, 15).

Mémoire sur la Baie d'Hudson, (extraits) (vol. VI, p. 19).

Mémoire de Greysolon Du Lhut au marquis de Seignelay sur les Nadouesioux (vol. VI, p. 20).

Lettre de Greysolon Du Lhut au gouverneur de Frontenac sur les relations des Français avec les Nadouesioux, 5 avril 1679 (vol. VI, p. 26).

Lettre de Greysolon Du Lhut au marquis de Seignelay au sujet de la mer Vermeille (vol. VI, p. 35).

Lettre de Greysolon Du Lhut datée de Michilimakinac le 12 avril 1684 (vol. VI, p. 38).

Lettre de Greysolon Du Lhut à M. Lefebvre de la Barre datée du Portage de Teiagon le 10 septembre 1684 (vol. VI, p. 50).

Lettre du ministre de la Marine à MM. de Frontenac et Bochart Champigny (extraits), 27 avril 1697 (vol. VI, p. 62).

Lettre du ministre de la Marine à M. de Frontenac (extraits), 28 avril 1697 (vol. VI, p. 63).

Ordre du Roi pour permettre l'ouverture des mines de cuivre trouvées dans l'établissement de Le Sueur, 21 mai 1698 (vol. VI, p. 66).

Ordre du Roi pour révoquer la permission accordée au sieur LeSueur d'aller fouiller des mines, 27 mai 1699 (vol. VI, p. 67).

Lettre de MM. de Callières et Bochart Champigny au ministre de la Marine contre Le Sueur (extraits), 18 octobre 1700 (vol. VI, p. 68).

Mémoire du chevalier de Beaurain sur le voyage du sieur Le Sueur chez les Sioux, 1702 (vol. VI, p. 69).

Lettre de M. de Callières contre Le Sueur (extraits), 31 octobre 1701 (vol. VI, p. 88).

Lettre de M. de Rémonville au sujet de Le Sueur, 6 août 1702 (vol. VI, p. 89).

Découvertes et aventures de Mathieu Sagean, 1683-1699 (vol. VI, p. 35).

Lettre datée de Rochefort le 15 novembre 1700 sur la découverte à faire de l'ouest du Mississipi (vol. VI, p. 177).

Note de Lemoyne d'Iberville sur son projet de découvrir l'ouest du Mississipi, 1700 (vol. VI, p. 178).

Lettre de M. de Rémonville (extraits), sur le Mississipi, 6 août 1702 (vol. VI, p. 179).

Lettre de Nicolas de La Salle sur ce qu'il y aurait à faire pour découvrir la source du Missouri, 16 octobre 1708 (vol. VI, p. 182).

Mémoire du missionnaire Lemaire sur les limites de la Louisiane, 15 janvier 1714 (vol. VI, p. 184).

Mémoire sur la Louisiane par le sieur Hubert (extraits), octobre 1717 (vol. VI, p. 187).

Journal de Bénard de La Harpe (extraits), sur le voyage de Louis Juchereau de Saint-Denys au Mexique, 1716 (vol. VI, p. 193).

Lettres de Lamothe Cadillac sur le voyage de Louis Juchereau de Saint-Denys au Mexique, 1716 (vol. VI, p. 195).

Journal de Bénard de La Harpe sur le second voyage de Louis Juchereau de Saint-Denys au Mexique (extraits), 1716-1719 (vol. VI, p. 200).

Relation du sieur Derbanne sur son voyage au Rio Grande Del Norte, 1716-1717 (vol. VI, p. 202).

Commission de commandant à la Rivière-aux-Canes pour Louis Juchereau de Saint-Denys, 1er juillet 1720 (vol. VI, p. 220).

Ordonnance qui accorde aux sieurs Louis Juchereau de Saint-Denys et Weillart d'Auvilliers une gratification de cinq pour cent sur les marchandises qu'ils débiteront à l'étranger, 31 mars 1721 (vol. VI, p. 222).

Lettre de Lemoyne de Bienville au ministre (extrait) sur l'établissement des Espagnols aux Assinai et

à la Baie Saint-Bernard, 15 décembre 1721 (vol. VI, p. 223).

Commission qui étend le commandement de Louis Juchereau de Saint-Denys jusqu'aux Nassonites, 2 décembre 1721 (vol. VI, p. 224).

Protestation de Lemoyne de Bienville contre l'établissement des Espagnols aux Adayes, 10 décembre 1721 (vol. VI, p. 225).

Mémoire sur les Natchitoches (vol. VI, p. 228).

Protet du seigneur Gonzague à Juchereau de Saint-Denys, commandant aux Natchitoches, 19 décembre 1735 (vol. VI, p. 237).

Réponse de Juchereau de Saint-Denys à Gonzales, 25 décembre 1735 (vol. VI, p. 238).

Différentes relations de Bénard de La Harpe de ses voyages (vol. VI, pp. 241, 243, 300, 306).

Relation de Bénard de La Harpe sur le voyage de M. Du Tisné chez les Missouris en 1719 (vol. VI, p. 309).

Lettre de M. Du Tisné à M. Lemoyne de Bienville sur son voyage chez les Missouris, 22 novembre 1719 (vol. VI, p. 313).

Relation de ce qui est arrivé à Simars de Belle-Isle depuis le 14 août 1719 qu'il partit de La Rochelle avec le navire le *Maréchal d'Estrées* pour venir à la Louisiane, jusqu'au 10 février 1721 (vol. VI, p. 320).

Ordre et instruction donnés au sieur Bénard La Harpe par Jean-Baptiste Lemoyne de Bienville au sujet de l'établissement de la baie de Saint-Bernard, 10 août 1721 (vol. VI, p. 347).

Journaux des voyages de Bénard de La Harpe (extraits), (vol. VI, p. 357).

Mémoires, lettres, etc., du sieur de Bourgmont sur ses voyages dans les nations voisines du Nouveau-Mexique (vol. VI, pp. 388 et suiv.).

Relation du voyage des frères Mallet, avec six autres Français, depuis le Missouri jusqu'à Santa-Fé, en 1739-1740 (vol. VI, p. 455).

Instructions données à Fabry de La Bruyère pour son voyage de l'Arkansas et vers l'Ouest en 1741 (vol. VI, p. 468).

Mémoire joint à la lettre de MM. de Vaudreuil et Bégon du 12 novembre 1716 sur la route qui mène du lac Supérieur au lac des Assinibouels (vol. VI, p. 495).

Délibération du Conseil de Marine sur le mémoire de MM. de Vaudreuil et Bégon du 12 novembre 1716, 3 février 1717 (vol. VI, p. 498).

Mémoire du Roi à MM. de Vaudreuil et Bégon du 26 juin 1717 où il approuve l'établissement des trois postes proposés pour la découverte de la mer de l'Ouest (vol. VI, p. 504).

Lettre du gouverneur de Vaudreuil au ministre sur le voyage de Le Gardeur de Saint-Pierre à Chagouamigon (extraits), 28 octobre 1719 (vol. VI, p. 507).

Lettre du gouverneur de Vaudreuil au ministre sur le voyage projeté de Lanoue dans l'Ouest, 4 novembre 1720 (vol. VI, p. 508).

Lettre du sieur de Lanoue au Régent sur le poste de Kamanistigoya, 15 octobre 1721 (vol. VI, p. 512).

Lettre de M. Pachot sur les Sioux et le poste de Te-Kamamiouen, 27 octobre 1722 (vol. VI, p. 513).

Lettres du R. P. de Charlevoix au comte de Toulouse sur la mer de l'Ouest, le Missouri, les Sioux, etc., 20 janvier 1723, 27 juillet 1721, 1er avril 1723, 11 mai 1723, 26 juin 1723 (vol. VI, pp. 521 et seq.).

Lettre de MM. de Vaudreuil et Bégon au ministre sur les Sioux (extraits), 4 octobre 1723 (vol. VI, p. 541).

Lettre de MM. de Longueuil et Bégon au ministre sur les Sioux (extraits), 31 octobre 1725 (vol. VI, p. 542).

Lettre du gouverneur de Beauharnois au ministre sur les Sioux (extraits), 30 avril 1727 (vol. VI, p. 544).

Lettre de MM. de Beauharnois et Dupuy sur l'envoi de M. Boucher de la Perrière comme commandant aux Sioux, 25 septembre 1727 (vol. VI, p. 545).

Traité de la Compagnie des Sioux, 6 juin 1727 (vol. VI, p. 547).

Lettre du R. P. Guignas, S. J., au gouverneur de Beauharnois, datée du fort de Beauharnois, chez les Sioux, le 29 mai 1728 (vol. VI, p. 552).

Lettre de MM. de Beauharnois et Hocquart sur les Sioux du fort de Beauharnois, 25 octobre 1729 (vol. VI, p. 559).

Traité de la Nouvelle Compagnie des Sioux, 6 juin 1731 (vol. VI, p. 563).

Lettre de MM. de Beauharnois et Hocquart au ministre au sujet du sieur de la Vérendrye, 12 octobre 1731 (vol. VI, p. 567).

Lettre de M. de Beauharnois au ministre sur le séjour du sieur de Linctot chez les Sioux, 15 octobre 1732 (vol. VI, p. 569).

Lettre de MM. de Beauharnois et Hocquart au ministre sur le sieur de Linctot et les Sioux, 7 octobre 1734 (vol. VI, p. 570).

Relation de Le Gardeur de Saint-Pierre, commandant au poste des Sioux, jointe à la lettre du gouverneur de Beauharnois du 14 octobre 1737, où il raconte qu'il a dû évacuer son poste à la demande du Père Guignas, à la suite d'hostilités répétées entre les Sioux, les Saulteurs et les Puants (vol. VI, p. 575).

Lettre de Gaultier de Varennes de la Vérendrye où il fait l'exposé de ses efforts depuis treize ans pour la découverte de la mer de l'Ouest, Québec, 31 octobre 1744 (vol. VI, p. 583).

Mémoire du sieur de la Vérendrye au sujet des établissements pour parvenir à la découverte de la mer de l'Ouest, dont il a été chargé par le gouverneur de Beauharnois, en 1731 (vol. VI, p. 585).

Lettre du gouverneur de Beauharnois au ministre accompagnant un mémoire du fils de la Vérendrye où il est parlé de la mortification du découvreur de ne pas avoir été compris dans les dernières promotions, 27 octobre 1744 (vol. VI, p. 595).

Journal du voyage fait par le chevalier de la Vérendrye avec un de ses frères, pour parvenir à la mer de l'Ouest, adressé au gouverneur de Beauharnois (vol. VI, p. 598).

Lettre de M. de la Vérendrye au ministre pour le remercier de lui avoir donné une compagnie, 1er novembre 1746 (vol. VI, p. 611).

Lettre du gouverneur de la Galissonière au ministre pour justifier M. de la Vérendrye, 23 octobre 1747 (vol. VI, p. 613).

Lettre de la Vérendrye au ministre pour le remercier de l'avoir nommé chevalier de Saint-Louis, 17 septembre 1749 (vol. VI, p. 614).

Mémoire en abrégé de la carte qui représente les établissements et découvertes faites par le sieur de la Vérendrye et ses enfants (vol. VI, p. 616).

Lettre de M. de la Jonquière au ministre pour lui apprendre la mort de M. de la Vérendrye (extraits), 27 février 1750 (vol. VI, p. 620).

Lettre du chevalier de la Vérendrye au ministre où il se plaint de la situation malheureuse de sa famille, 30 septembre 1750 (vol. VI, p. 621).

Lettre de Pierre Gautier de la Vérendrye au ministre pour lui demander sa protection (vol. VI, p. 626).

Mémoire des services de Pierre Gautier de la Vérendrye l'ainé, qu'il a l'honneur de présenter à Mgr Rouillé, ministre et secrétaire d'État du département de la Marine (vol. VI, p. 628).

Lettre de MM. de la Jonquière et Bigot au ministre où ils lui parlent de la proposition du sieur Marin de rétablir le poste des Sioux et de pousser les découvertes à l'Ouest, 9 octobre 1749 (vol. VI, p. 635).

Lettre de MM. de la Jonquière et Bigot au ministre au sujet du voyage de découverte du sieur Marin père, 20 octobre 1750 (vol. VI, p. 636).

Mémoire ou journal sommaire du voyage de Jacques Le Gardeur de Saint-Pierre, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine d'une compagnie des troupes détachées de la Marine en Canada, chargé de la découverte de la mer de l'Ouest (vol. VI, p. 637).

Mémoire de Marin fils sur ses services dans le Haut-Mississipi (vol. VI, p. 653).

Lettre du marquis Duquesne au ministre au sujet du sieur St-Pierre envoyé pour commander sur l'Ohio, 2 novembre 1753 (vol. VI, p. 654).

Lettre de Du Gué de Boisbriand sur l'Ouabache, 9 février 1725 (vol. VI, p. 657).

Lettre de la Cie des Indes à M. de Boisbriand sur l'Ouabache, 22 décembre 1725 (vol. VI, p. 657).

Mémoire de la Cie des Indes à Périer sur l'Ouabache, 30 septembre 1726 (vol. VI, p. 658).

Lettre de Vaudreuil, gouverneur de la Louisiane, au ministre sur l'Ouabache, 4 novembre 1745 (vol. VI, p. 661).

Lettre de Vaudreuil au ministre sur l'Ouabache, 8 avril 1747 (vol. VI, p. 662).

Journal de la campagne de M. de Céloron, commandant du détachement envoyé à la Belle-Rivière par M. de la Galissonnière, 1749 (vol. VI, p. 666).

Lettre de M. de la Jonquière au ministre sur l'Ohio, 20 septembre 1749 (vol. VI, p. 727).

Lettre de Robert Dinwiddle à Le Gardeur de St-Pierre, 31 octobre 1753 (vol. VI, p. 728).

Réponse de Le Gardeur de St-Pierre, 15 décembre 1753 (vol. VI, p. 730).

Lettre du gouverneur Duquesne au ministre sur l'Ohio, 12 octobre 1754 (vol. VI, p. 731).

Antoine Roy

LES DISPARUS

Jacau de Fiedmont — Jacau de Fiedmont est cet officier d'artillerie qui au conseil de guerre du 15 septembre 1759, à Québec, voulait réduire encore la ration et pousser la défense de la place jusqu'au bout. Montcalm, dans son *Journal* et ses lettres, parle souvent de Jacau de Fiedmont qu'il semble estimer. Avant de venir à Québec, Jacau de Fiedmont avait servi en Acadie. Nous avons de cet officier de mérite un *Journal de l'attaque de Beauséjour* (1755) qui se trouve dans *Relations et journaux de différentes expéditions faites durant les années 1755, 56, 57, 58, 59, 60*, publiés sous la direction de l'abbé H.-R. Casgrain, en 1895.

LES DISPARUS

Mgr Charles-François Baillargeon — Né à l'île aux Grues le 25 avril 1798, du mariage de François Baillargeon et de Marie-Louise Langlois. Ordonné prêtre le 1er juin 1822, il fut chapelain de l'église Saint-Roch de Québec, curé de Saint-François de l'île d'Orléans, du Château-Richer et de L'Ange-Gardien, et de la cathédrale de Québec. En décembre 1850, M. Baillargeon fut élu évêque de Tloa *in partibus* et coadjuteur de Québec. Il fut consacré à Rome le 23 février 1851. Mgr Baillargeon prit possession du siège archiepiscopal de Québec le 28 août 1867. Décédé à Québec le 13 octobre 1870. Auteur de *Le Nouveau testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ, traduit en français* (1846 et 1865) et *Recueil d'ordonnances synodales et épiscopales* (1859 et 1865).

Cléophas Beausoleil — Né à Saint-Félix de Valois le 19 juin 1845, du mariage de Joseph Beausoleil et de Rose Ducharme. Admis au barreau, M. Beausoleil s'adonna d'abord au journalisme. Il collabora à l'*Ordre*, à l'*Événement*, au *Nouveau-Monde* et au *Bien Public*, puis il fonda le *Courrier* de Montréal avec M. L.-O. David. En 1875, M. Beausoleil quitta le journalisme pour revenir à sa profession. Il siégea au conseil de ville de Montréal de 1882 à 1897 et représenta le comté de Berthier à la Chambre des Communes de 1887 à 1899. Le 1er décembre 1899, il devenait directeur de la poste à Montréal. Décédé à Saint-Gabriel de Brandon le 3 octobre 1904. Auteur de *Système protecteur ou de la nécessité d'une réforme du tarif canadien* (Montréal, 1871), et *La loi de faillite* (Montréal, 1877).

QUESTION

M. Sulte mentionne quelque part un mémoire du gouverneur d'Avaugour (1663) sur les fortifications dont le pays a besoin. Ce mémoire a-t-il été publié? Où?